

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 0 mois 3 mois 1 mois
SUISSE, franco domicile 26.— 13.20 6.70 2.40
ETRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port...)

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

210<sup>e</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19 1/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 28 c., locaux 20 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
Annonces Suisses S.A., agence de publicité Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LE SALON DE L'AUTOMOBILE DE TURIN



Le 31<sup>e</sup> Salon italien de l'automobile s'étend sur près de 10,000 mètres carrés. L'effort principal a été porté sur l'amélioration des petites voitures.

L'ACTUALITÉ

Néfastes tour de vis fiscal

On a écrit de M. Queuille qu'il s'était présenté devant l'Assemblée avec les enfants de M. Paul Reynaud sur les bras. Cela est vrai, en tout cas, pour quelques-uns d'entre eux, et en particulier pour le plus mal venu, c'est-à-dire pour celui qui sera le plus impopulaire: ce malheureux rejeton s'appelle tour de vis fiscal. Il a été facile dès lors de déplorer le manque d'imagination de M. Queuille. Pour tenter de combler le gouffre effroyable de son déficit budgétaire, le président du conseil choisit la solution simpliste; on fait appel à 50 milliards d'impôts directs (spécialement sur le revenu) et à 30 milliards d'impôts indirects, ce qui signifie un renchérissement nouveau du tabac, des taxes des P.T.T., etc. Joint à l'augmentation générale du coût de la vie, ce renchérissement va frapper une fois encore le Français moyen qui est l'éternelle victime de ce genre d'opération.

révolutionnaires de s'amplifier et de créer le climat d'agitation que l'on voit actuellement. Inutile d'évoquer une fois de plus le communisme qui trouve son compte à ce jeu — ses leaders le provent bien en opérant leur volte-face sensationnelle en ce qui concerne les élections cantonales; ils ont tout intérêt maintenant à une consultation de la nation.
Mais, parallèlement, l'accablement des classes moyennes par ceux-là qui devraient en être les défenseurs apporte de l'eau au moulin du général de Gaulle. A-t-on oublié qu'en Allemagne, au temps du régime de Weimar, c'est la disparition de cette classe qui a été l'une des causes prépondérantes de l'accession d'Hitler au pouvoir? Quand il n'existe plus qu'une grande masse prolétarisée face à un pouvoir faible et divisé, à une administration qui n'a même plus la force de réprimer les grèves et les désordres de la rue (voir les troubles de Grenoble), et à des spéculateurs de hauts ou petites finances qui tablent sur le marasme général, il n'est pas anormal que la dictature laisse poindre le bout de l'oreille.

Les événements de France sont ce qu'ils sont. Mais on voudra bien en dégager des conclusions pour ce qui nous concerne en Suisse. Nos conditions politiques et économiques sont différentes, dira-t-on. Certainement, mais tout de même! Chez nous aussi existe la tendance fâcheuse à multiplier les interventions fiscales qui frappent avant tout les classes moyennes. L'économie nationale ne bénéficie de cette opération qu'en apparence. Car n'est-elle pas, en fin de compte, la somme de toutes les « économies privées »? S'appropriant sur celles-ci, c'est dès lors causer dommage à la première.

Et si l'on n'est pas encore chez nous au stade où l'on peut prévoir la disparition de toute une petite « bourgeoisie » travailleuse, si proche d'ailleurs en Suisse de l'ouvrier, qu'on fasse bien attention pourtant: en lui portant des coups on les porte à une classe qui est une saine armature de la nation. Cette armature enlevée, c'est la porte ouverte à toutes les aventures. Et les conséquences en seraient tragiques pour un pays comme le nôtre dont la raison d'être est liée au maintien de sa structure politique et sociale.

René BRAICHET.

Les échos du MONDE

Le Noé de l'arche moderne fera de la prison

L'Arche de Noé s'annonçait partout en Bohême comme le plus grand cirque de l'Europe et réclamait des municipalités qu'il s'appropriât à parcourir d'énormes quantités de viande, de pain et de lait. En réalité, la ménagerie se composait de trois chiens savants et d'un vieux ours pelé qui dansait la parade. Le propriétaire de l'Arche de Noé fera trente mois de prison, non pour mensonge dans la banque, trompe qui peut — mais pour infraction aux règles du ravitaillement.

Eton se modernise... momentanément

Le directeur du collège d'Eton informe les parents que leurs fils ne seront plus tenus désormais au port du chapeau haut-de-forme qui faisait partie de la tenue Eton depuis 1820.
Il se hâte de préciser que cette mesure est toute provisoire: l'Angleterre travaille en ce moment pour l'exportation et n'a pas les moyens de fabriquer des chapeaux de luxe.

Le modèle de clinique dentaire pour enfants

La nouvelle clinique dentaire municipale de Newcastle, réservée aux enfants des écoles, est décorée de fresques aux couleurs douces, illustrant des contes de fées; des phonographes débitent des airs enchantés et les dentistes ont répudié la blouse blanche qui est si impressionnant.
Enfin, l'entrée en est rigoureusement interdite aux parents: les enfants n'ont jamais peur naturellement du dentiste, ce sont les parents qui leur inspirent une frayeur coupable. Pour mieux souligner leur inutilité, ces derniers sont confinés dans un parloir décoré comme un aquarium.

A 78 ans, on est encore jeune!

Un éditeur américain a demandé au général Smuts, qui a 78 ans, de lui réserver ses Mémoires. Le général a mis l'intervu à la porte.
— Je suis trop jeune pour faire ce genre de choses, a-t-il déclaré.

OUVRANT LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Faisant le point de la situation M. Bevin affirme que l'Angleterre n'acceptera pas un second Munich

Après avoir déclaré ne pouvoir faire encore aucune révélation sur les pourparlers de Moscou, le chef du Foreign Office souligne que les Alliés occidentaux resteront à Berlin, symbole de la résistance

LONDRES 22 (Reuter). — A la Chambre des communes, M. Bevin a tout d'abord fait allusion à la situation en Palestine lors du débat sur la politique étrangère.
Il a adressé un hommage à la mémoire du comte Bernadotte, puis a déclaré:
Pour nous, la meilleure façon d'honorer sa mémoire est de réaliser son œuvre conformément aux propositions qu'il a soumises avant sa mort. Nous ne nous attendons pas que ces propositions soient acceptées «in globo» par les deux parties. Le gouvernement a examiné soigneusement ces suggestions et estime qu'elles contiennent les principes d'un plan général. Le mieux pour tous serait de pouvoir appliquer intégralement ce plan. Le problème ne se résoudra pas dans des polémiques. Nous espérons que l'O.N.U. ne perdra pas de temps et que sa force morale appuyera les propositions émises. Nous sommes résolus à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour réaliser ces recommandations.
Nous avons été injuriés dans le passé. On nous a dit que nous avons usé de la force pour résoudre la question palestinienne. Nous ne l'avons jamais fait et nous ne le ferons jamais. Nous sommes partisans résolus des propositions du médiateur.
Répondant à différentes questions, l'orateur poursuit:
La déclaration que j'ai faite n'implique pas la reconnaissance de l'Etat d'Israël. Cela concerne la politique que la délégation britannique doit suivre à l'assemblée générale de l'O.N.U. Nous verrons la situation et nous l'examinerons dans son développement.

Il fallait surmonter le blocus de Berlin
M. Bevin parle ensuite du blocus de Berlin.
Les autorités soviétiques ont admis que nous rencontrerions de telles difficultés d'ici quelques semaines qu'il ne nous restera plus qu'à quitter Berlin. Les privations provoqueront rapidement des troubles qui rendraient notre position intenable. Surmonter le blocus était un problème extrêmement difficile, mais cela a été une preuve merveilleuse de notre organisation.
Si ce blocus insensé devait durer, nous sommes convaincus que les deux aviation seront capables de maîtriser les rigueurs de l'hiver, bien que la population berlinoise doive souffrir encore de privations excessives.
Les pourparlers de Moscou
Abordant les conversations avec M. Staline et M. Molotov, le ministre a déclaré:
Je dois vous réserver une désillusion. Nous n'en sommes pas encore arrivés au stade où je puis vous faire des révélations, des contacts étroits sont maintenus et nous les poursuivons cette semaine à Paris. Nous considérons la levée du blocus comme la condition préliminaire la plus importante sur laquelle un règlement pourra être élaboré.
Il y a des rumeurs relatives à une certaine mésentente entre les trois puissances occidentales. Je dois donc préciser à ce propos qu'il y a un accord absolu en ce qui concerne la politique à suivre à Berlin et plus encore sur la politique générale qui devra être suivie si la politique berlinoise des puissances occidentales devait échouer. Mais je ne veux pas vous dire que nous avons envisagé la guerre. Nous ne sommes pas encore à ce stade. Nous avons voulu préserver Berlin des pires conséquences qui pouvaient se présenter et contre la pression que certains ont voulu exercer sur les Alliés occidentaux qui combattirent à nos côtés pendant la guerre.

L'émission du mark occidental redonne confiance aux Allemands
L'orateur poursuit:
L'émission d'une nouvelle monnaie dans les zones occidentales d'Allemagne s'est révélée comme un grand succès. Le mark de nouveau une valeur effective et les marchands ont de nouveau des marchandises à vendre. Les fabricants produisent et vendent autant qu'ils peuvent et les travailleurs savent qu'avec leur salaire, ils peuvent se procurer plus que ce dont ils ont besoin. L'absentéisme est en régression et le marché noir a presque complètement disparu. La situation alimentaire s'est considérablement améliorée. La confiance de la population est démontrée par une augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne et des contrats d'assurance vie.
(Lire la suite en dernières dépêches)

L'INGÉNU VOUS PARLE...

Bout à bout

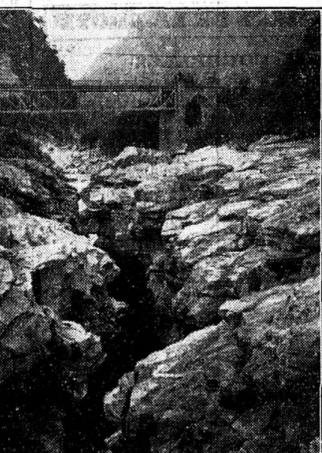
Tu veux un bout de pomme, Claudy?
Claudy veut bien. Les enfants, en général, ne refusent pas ce qui se mange. Claudy n'objecte pas même qu'il préférerait un morceau ou un quartier de pomme, vu que la pomme, ayant la forme d'une sphère, n'a pas à proprement parler de bout. A l'âge de Claudy, on n'est point encore atteint par la manie du mot propre ni par la démagogaison du purisme. Si, dans son cœur, Claudy formule une réserve, c'est peut-être parce qu'un lieu d'un bout de pomme, il aimerait mieux la pomme tout entière. Mais quoi! Tout le monde n'a pas la chance d'être enfant unique et, si jeune qu'il soit, Claudy a déjà appris que quand on a frères et sœurs, il faut partager avec eux aussi bien les nourritures terrestres que les taloches.
D'ailleurs, de quel droit prétendrait-il à mieux qu'un bout de pomme, puisqu'il n'est encore lui-même qu'un tout petit bout d'homme? Pour être un homme tout à fait, Claudy a devant lui un long bout de chemin à parcourir, le long duquel il lui faudra avaler beaucoup de bouts de pain et de bouts de saucisson, s'il a le privilège de ne pas voir le bout de la génération des cochons.
Peut-être que, comme chacun de nous, Claudy fera plus tard des rêves, qu'il entraîneront au bout du monde. Il apprendra vite alors à se défier de ces bouts de rochers de rien du tout qu'on nomme écueils et qui mettent la patience des navigateurs à bout quand ils ne marquent pas le bout de leur existence. Revenu au port, au bout de ses illusions, il lui faudra bien, pour arriver à joindre les deux bouts, imiter la sagesse du paysan, qui retourne sa charrue à tout bout de champ.
Car la vie, le plus souvent, n'est pas une belle toile qu'on tisse allégrement, en poussant sans défaillance la navette d'un bout de la chaîne à l'autre. La vie est un manteau de mendiant, fait de pièces et de morceaux et de bouts rapportés. Ah! le prix des bouts d'étoffe, à quelle ménagère économe l'apprendra-t-on? Que serait notre existence si nous ne pouvions à tout moment compter sur un bout de quelque chose? Un bouton cède? Vite une aiguille et un bout de fil. Un bout de papier et un bout de ficelle et le voilà prêt, le paquet pour l'oncle Timoléon, ce grand fumeur de bouts tournés, qui serait vraiment la crème des hommes s'il ne laissait traîner partout ses bouts d'allumettes.
C'est ainsi que d'un bout à l'autre de l'année, en mettant bout à bout nos dépités et nos petits bonheurs, nos fragiles succès et nos gros déboires, nous composons notre petite histoire personnelle, dont chacune forme un bout de l'histoire du monde. L'histoire du monde? On n'en verra jamais le bout, soupirez-vous. Sans doute, mais qu'importe? Quand on a un bout de sagesse, on apprend à se contenter de peu. C'est ainsi que nous pouvons à présent, ami lecteur, en achevant cet article, sourire l'un et l'autre de satisfaction, toi d'être arrivé au bout de tes peines et de ton indulgence et moi, un peu à bout de souffle, au bout de mon papier.

L'INGÉNU.

Lire en quatrième page: Nos articles et documents d'actualité

L'ACCIDENT DE LA MAGGIA

Le grave accident militaire de vendredi dernier, au cours duquel un caporal et deux recrues se sont noyés, s'est produit un peu au-dessus du pont que nous voyons sur notre photographie. C'est dans la gorge étroite du premier plan qu'ont été retrouvés les cadavres de deux soldats. La gorge, profonde de quinze mètres, les courants et les tourbillons de la rivière qui coule au fond rendent très difficiles les recherches du troisième corps.
(Phot. Pierre Horisberger.)



Catastrophe en Algérie

Deux camions chargés d'explosifs sautent à Laghouat

Une vingtaine de morts, une centaine de blessés, un quartier rasé

ALGER, 22 (A.F.P.). — Deux camions militaires chargés d'explosifs ont sauté à Laghouat. L'incendie provoqué par l'explosion s'est communiqué à des habitations voisines.
Le nombre des morts causés par la catastrophe s'élève à 19 et l'on compte plus de 100 blessés dont 20 sont dans un état grave.
Les deux camions chargés de cheddite ont explosé, pour des causes encore inconnues, à dix secondes d'intervalle. Des soldats, ayant aperçu de la fumée qui sortait de l'un des camions, tentèrent d'éteindre ce début de sinistre. Mais leurs efforts étant vains, ils se jetèrent à plat ventre et la première explosion, formidable, se produisit, envoyant au ciel une colonne de poussière de 300 mètres de haut. Dix secondes plus tard, une deuxième explosion acheva l'œuvre de destruction de la ville. Le quartier militaire est rasé ainsi que de nombreuses maisons de quartiers de l'est de la ville où habitait une majorité de musulmans et de juifs.
Une première estimation permet de chiffrer à 300 millions de francs français le montant des dégâts.

LES PROGRÈS DE LA SCIENCE

A la conquête de l'invisible par la photographie ultra-rapide

Les savants de l'institut Marey, avec leurs soixante mille photographies à la seconde, scrutent l'important mystère de l'onde de choc créée par l'étrénel électrique — et, à l'occasion, se font les conseillers des fabricants de bas nylon ou de châssis d'automobiles, écrit Fernand Lot dans «Le Figaro».
Travail scientifique en équipe ou recherche individuelle? Par la force des choses — croissante complexité des connaissances, nécessité de recourir à un matériel instrumental de plus en plus coûteusement orchestré — l'équipe décidément triomphe. Ça et là, pourtant, quelques «solitaires» irréductibles continuent d'œuvrer, derniers représentants d'une charmante espèce en voie d'extinction...
M. Lucien Bull est de ceux-ci. D'origine britannique, il alla jadis en France pour y passer trois mois. Passionné de photographie, il s'y attarda attiré, retenu par Marey, dont il devint un des plus brillants collaborateurs. Et depuis cinquante-deux ans, à l'Institut qui porte le nom de l'illustre physiologiste, sous les ombrages de Boulogne, M. Bull poursuit sans bruit, ingénieusement comme son maître, ses heureux travaux d'expérimentateur.
«Son autre»
Cinquante-deux ans de vie française: aucune pointe d'accent; mais, parfois, une pointe d'humour.
— Voici mon autre...
Une pièce oblongue. Un bon vieux poêle y sommeille au milieu des appareils où dominent le cuivre et le

crystal; l'ambiance d'un débinaire cabinet de physique à l'ancienne mode.
Dans ce décor où ne surgit aucun engin formidable s'effectuent d'assez extraordinaires opérations, sous le signe de la vision ultra-rapide.
Du cinéma? Pas tout à fait: ici nulle lanterne de projection. On reste dans la ligne de Marey qui, inventant le principe du cinéma, laissa aux frères Lumière le soin et la gloire de mettre pratiquement au point celui-ci. Curieux d'analyser scientifiquement les mouvements qu'il décomposait, Marey ne se souciait point, en effet, de réaliser spectaculairement leur synthèse.
Dans la prise de vues cinématographique ordinaire, on arrête le film pour chaque des images. Cela n'est plus possible quand on se propose de les enregistrer à une fréquence extrêmement élevée. Ce qu'il faut interrompre alors, c'est l'éclaircissement de l'objet. Moyen idéal: le crépitement d'une source d'étrénelles électriques.
L'étrénel électrique! La grande amie de M. Bull.
— Je ne me lasse pas d'en admirer, depuis plus d'un demi-siècle, la puissance active et l'instantanéité... Songez qu'on peut la photographier devant le disque même du soleil, et son image apparaît alors, éclatante, sur un fond presque noir! Quant à sa durée, elle n'atteint pas un dix-millionième de seconde.
J.-M. B.

(Lire la suite en 4<sup>me</sup> page)

Deux conceptions politiques s'affrontent au palais de Chaillot

M. Vichinsky contre l'admission de nouveaux membres à l'O.N.U.

Mais le bureau de l'assemblée générale ne tient pas compte de l'opposition du délégué soviétique

PALAIS DE CHAILLOT, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée des Nations Unies s'est réunie mercredi à 10 h. 50 pour procéder à l'élection des sept vice-présidents.
L'élection des sept vice-présidents
PARIS, 23 (A.F.P.). — Voici les résultats des élections aux sept vice-présidences de l'Assemblée générale des Nations Unies:
Nombre de votants: 53; majorité: 27. Ont recueilli: Chine 46 voix; France 44 voix; U.R.S.S. 41 voix; Grande-Bretagne 41 voix; Etats-Unis 41; Mexique 29 voix; Pologne 28 voix; Philippines 25 voix.
Les sept sièges sont attribués respectivement à la Chine, à la France, à l'U.R.S.S., à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Mexique et à la Pologne.
Les Philippines n'ayant pas atteint la majorité, n'obtiennent pas de vice-présidence.

M. Vichinsky s'oppose à l'admission de nouveaux membres

PALAIS DE CHAILLOT, 22 (A.F.P.). — Au cours de la séance du bureau de l'Assemblée de l'O.N.U. réunie mercredi après-midi, M. Vichinsky, délégué soviétique, s'est opposé à ce que la question de l'admission de nouveaux membres aux Nations Unies soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. On sait qu'il s'agit en particulier de l'Italie, de pays de l'Europe centrale sous l'influence soviétique et de Ceylan. M. Vichinsky prétend, en effet, que ce serait violer la charte que de faire examiner directement par l'Assemblée des candidatures qui ne recueilleraient jamais au Conseil de sécurité le nombre de voix nécessaires puisqu'il n'y a pas unanimité entre les membres permanents du conseil.
(Lire la suite en dernières dépêches)

**AVIS OFFICIELS**



VILLE de Neuchâtel

**Permis de construction**  
Demande de M. Albert de Coulon agrandir son bâtiment d'habitation No 122, Chauxmont.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 7 octobre 1948.

Police des constructions.

**IMMEUBLES**

**MAISON FAMILIALE à vendre à Valangin**

quatre pièces, cuisine, lessiverie. — Magasin avec arrière. Garage. Petit jardin. Libre pour l'acquéreur. S'adresser à l'Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

**Immeuble à vendre à Hauterive**

Bâtiment important, bien construit, bonne situation, cinq logements. Les entreprises ou particuliers qui seraient intéressés à un achat, sont priés d'écrire sous chiffres H. Z. 763 au bureau de la Feuille d'avis.

**Terrains à bâtir à BEVAIX sont à vendre :**

950 m<sup>2</sup>, bas du village au lieu « Les Paquiers »  
1560 m<sup>2</sup>, à l'est du village, à Vivier. Eau et électricité à proximité. Adresser offres écrites à A. P. 754 au bureau de la Feuille d'avis.

**A LOUER**

**A la campagne**  
A louer près de Valangin, à l'année ou pour séjours, logement de quatre chambres et cuisine. Libre tout de suite. S'adresser : Etude Wavre, notaires.

**DEM. A LOUER**

Jeune homme cherche à louer une CHAMBRE dans les environs de Monruz avec, si possible, déjeuner et souper. Adresser offres écrites à H. J. 797 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche chambre non meublée. Offres sous chiffres P. 5996 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune couple de métier cherche à louer un **café-restaurant** avec bon rapport, de préférence dans le vignoble et éventuellement achat de l'immeuble tout de suite ou pour date à convenir. Faire offres avec conditions sous N. P. 791 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre indépendante avec confort, près de la gare est demandée pour le 15 octobre au 1er novembre. Adresser offres écrites à L. C. 779 au bureau de la Feuille d'avis.

**Bâtiment industriel**

**A vendre à Noiraigue bâtiment industriel comprenant cinq ateliers (surface totale 150 m<sup>2</sup> environ) et dépendances. Libre tout de suite. Prix avantageux. Convientrait éventuellement pour l'aménagement d'un logement.**

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Chable, notaire, Couvet, tél. 921 44.

**POUR PLACEMENT IMMOBILIER**

Bel immeuble de construction soignée (1947). Appartements de quatre pièces, bains, chauffage général au mazout. Atelier industriel avec bureau. Rapport brut, 8% avec loyers modérés. — Agence romande de immobilière, place Purry, 1, Neuchâtel.

**Chambre avec pension**

du lundi au vendredi, à proximité de l'Université, est cherchée par étudiante. Adresser offre écrite à C. D. 789 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre meublée, au centre, avec pension. Téléphonez au 5 48 40 ou 5 51 70.

**OFFRES D'EMPLOIS**

ON CHERCHE un jeune

**boulangier-pâtissier**

Entrée immédiate. Conditions selon contrat. S'adresser à la boulangerie A. Mauerhofer, Numa-Droz 112, la Chaux-de-Fonds, tél. 2 15 29.

BUREAU DE LA VILLE CHERCHE

**sténo-dactylographe**

expérimentée, débutante exclue. Faire offres manuscrites avec copies de certificats et prétentions de salaire à A. P. 721 au bureau de la Feuille d'avis.

Ensuite de modification de notre organisation de vente, nous cherchons à Neuchâtel, pour un rayon à convenir

**Concessionnaire régional**

capable de travailler à compte personnel

OFFERT : exclusivité de vente de spécialités américaines de grande marque mondiale et reconnues de qualité sans concurrence

Nombreuse clientèle de garagistes et d'usagers industriels et commerçants. Soutien par publicité et propagande.

Conditions très favorables. Contrat de longue durée.

Exigé : Commerçant expérimenté dans la vente qui pourra donner tout son temps à l'affaire ou se faire aider par vendeurs qualifiés et disposant de capital pour stock et roulement.

Les intéressés feront leurs offres avec curriculum vitae, indications des moyens financiers et références sous chiffres A. S. 5477 L., à Annonces Suisses, Lausanne

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou époque à convenir

**jeune mécanicien de précision - faiseur d'étampe**

Faire offres ou se présenter à : FABRIQUE SUISSE DE RESSORTS D'HORLOGERIE S. A. PESEUX

RADIO-MEDIATOR S. A. cherche une

**EMBALLEUSE**

HABILE ET CONSCIENCIEUSE. Faire offres écrites ou se présenter au bureau, Sablons 48.

FABRIQUE DE MEUBLES cherche

**VOYAGEUR**

expérimenté, pour la Suisse romande et une partie de la Suisse allemande. Situation intéressante pour personne qualifiée et bien introduite auprès des magasins de meubles. Français et allemand exigés. Discretion assurée. Faire offres écrites avec prétentions et photographie sous chiffres P. 3861 A. à Publicitas, Fribourg.

Belle chambre à louer, avec vue, central, pension soignée, à jeune homme sérieux. Libre tout de suite. S'adresser : Evole 14, au 1er.

**Ouvrier et ouvrière**

habiles sont demandés par Jeanneret et fils, instruments de mesure, Maillefer 11, Serrières, Neuchâtel.

**VOYAGEUR**

pour branches annexes de l'horlogerie

On cherche un jeune homme 25-30 ans, avec bonne culture générale, connaissant le français et l'allemand, ayant du goût, et si possible des connaissances dans l'horlogerie, pour s'occuper de l'établissement des modèles et des collections, et de leur présentation à la clientèle.

Faire offres manuscrites avec références et curriculum vitae, sous chiffres W. 24942 U., à Publicitas Bienne, rue Dufour 17.

Manufacture d'horlogerie PRECIMAX S. A., à Neuchâtel-Monruz, engagerait, pour son département terminaison

**ACHEVEURS REMONTEURS RÉGLEURS (SES) RETOUCHEURS (SES)**

Adresser offres écrites ou se présenter à nos bureaux de fabrication.

On demande trois fortes

**BRANDARDS**

S'adresser le soir après 19 h. Ch. Monnier, Chapelle 4, Pesex.

**JEUNE FILLE**

de bonne famille est demandée pour aider dans petit ménage (trois personnes), place facile. On ne parle que le français. Offres à P. Humbert, la Coudre, Neuchâtel. Téléphone 5 47 82.

Société commerciale suisse romande engagerait tout de suite

**employé de bureau**

situation stable et d'avenir pour personne pouvant disposer d'un certain capital. Faire offres avec références et montant disponible sous chiffres L. 50096 X. Publicitas, Genève.

**PRESSANT On cherche LINGÈRE**

Téléphone 5 13 80

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Employée de bureau**

très au courant de la branche horlogère, fabrication commerciale, cherche poste à responsabilité. Eventuellement remplacement. Ecrire sous chiffres M. O. 780 au bureau de la Feuille d'avis.

**Comptable - sténo-dactylo**

expérimentée, cherche quelques heures de travail par semaine à partir du 15 octobre environ. Bonnes connaissances des langues française, anglaise, allemande. Adresser offres écrites à F. E. 710 au bureau de la Feuille d'avis.

**JEUNE FILLE**

19 ans, cherche place pour les demi-journées dans ménage ordonné, éventuellement magasin, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Entrée mi-octobre. — Adresser offres avec conditions sous chiffres OFA 6662 à Orell Füssli-Annonces S. A., Schaffhouse.

**Horloger complet, connaissant à fond le réglage au point d'attente, plat et Breguet, routiné dans la fabrication complète de la montre (établissement)**

cherche poste de confiance dans fabrique d'horlogerie de Bienne ou environs. Offres sous chiffres So 25024 U., à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

**Employée de bureau**

Sténo-dactylo, correspondance, comptabilité, tous travaux de bureau, branche horlogerie. Cherche place analogue ou dans commerce. Faire offres sous chiffres N. P. 787 au bureau de la Feuille d'avis.

**BON MAÇON**

Je désirerais trouver une occupation dans un atelier de menuiserie de bâtiment. Adresser offres écrites à Z. A. 767 au bureau de la Feuille d'avis.

Une demoiselle italienne étant encore en Italie, désire se placer en Suisse dans une famille pour faire la cuisine et le ménage (âgée de 50 ans), sérieuse et de toute confiance. — S'adresser pour renseignements à Maria Bobbera c/o Mme Sandoz, chalet « Les Frères », les Vieux-Prés sur Chézard.

**Femme de ménage**

en possession du diplôme de commerce, cherche travail à la demi-journée dans un bureau (sténo-graphie exclue). Faire offres écrites sous R. F. 774 au bureau de la Feuille d'avis.

**Sommelière**

cherche place stable ou remplacements, libre tout de suite, parle allemand, italien, français. Adresser offres écrites à E. D. 781 au bureau de la Feuille d'avis.

**JEUNE FILLE**

bien recommandée, cherche place stable comme employée de maison. — Faire offres écrites sous C. P. 783 au bureau de la Feuille d'avis.

**Jeune femme**

parlant allemand et français cherche place en qualité de chauffeur de camion. Possède permis cat. A et D et de chauffeur militaire. Adresser offres écrites à B. C. 800 au bureau de la Feuille d'avis.

**JEUNE HOMME**

25 ans, possédant formation secondaire classique, de langue maternelle française, connaissant l'allemand, bonnes notions d'anglais, cherche changement de situation dans bureau d'administration ou d'industrie, par exemple en transports correspondant ou traducteur. Faire offres écrites sous B. O. 799 au bureau de la Feuille d'avis.

**CHAUFFEUR**

quatre ans de pratique sur train routier Diesel. Libre tout de suite. Faire offres écrites sous D. E. 792 au bureau de la Feuille d'avis.

**Jeune charron**

avec connaissances dans la construction de carrosserie, cherche place dans atelier de fabrication vétéraire pour se perfectionner. Préférence en Suisse française. Offres à A. P. 792 au bureau de la Feuille d'avis.

**Jeune fille de salle**

cherche place pour apprendre la langue française. — Adresser offres écrites à M. Perret, Freihof, Ennenda (Glaris).

Perdue dimanche à la TOURNE, à proximité de l'hôtel, gilet de laine tricoté, brun, de jeune garçon. Aviser Mme Margot à Bôle. Tél. 6 32 55. Récompense.

**AVIS DIVERS**

Je cherche à placer **Fr. 50,000.— à Fr. 100,000.—** dans commerce ou industrie. Eventuellement crédits à courts termes pour transactions commerciales. Faire offres détaillées sous chiffres M. 50097 X. Publicitas, Genève.

**Achats - Ventes - Echanges**

de tous meubles usagés aux **Occasions Meyer** Faubourg de l'Hôpital 11 NEUCHÂTEL Arrangements de paiements sur demande.

**Jeune fille de salle**

cherche place pour apprendre la langue française. — Adresser offres écrites à M. Perret, Freihof, Ennenda (Glaris).

Perdue dimanche à la TOURNE, à proximité de l'hôtel, gilet de laine tricoté, brun, de jeune garçon. Aviser Mme Margot à Bôle. Tél. 6 32 55. Récompense.

Je cherche à placer **Fr. 50,000.— à Fr. 100,000.—** dans commerce ou industrie. Eventuellement crédits à courts termes pour transactions commerciales. Faire offres détaillées sous chiffres M. 50097 X. Publicitas, Genève.

de tous meubles usagés aux **Occasions Meyer** Faubourg de l'Hôpital 11 NEUCHÂTEL Arrangements de paiements sur demande.



Quand vous ressentez les premières atteintes de l'âge

— quand vous souffrez d'essoufflement, de palpitations, de vertiges au moindre effort, ne tardez plus à engager la lutte contre l'artériosclérose! Plus vous attendez, plus il vous sera difficile d'en venir à bout. Voilà pourquoi tant d'hommes et de femmes dans la quarantaine font chaque année une ou deux cures d'Artérosan. Composé de quatre plantes médicinales éprouvées, l'Artérosan abaisse la tension artérielle, tonifie le cœur, élimine les toxines et les déchets qui encroassent les vaisseaux, et stimule en même temps la digestion. Son succès repose sur l'action dépurative et régulatrice qu'il exerce sur les principaux organes.

**Arterosan**

contre l'artériosclérose GRANULES aromatisés ou DRAGÉES exemptes de goût Dans les pharmacies et les drogueries! Fr. 4.50, boîte-cure triple à Fr. 11.50

**G. ETIENNE**

Un complet usagé, une paire de chaussures VENDEZ-LES au bric-à-brac

**Achat Bijoux et argenterie usagés**

**H. Vuille**

**MARIAGE**

**DAME SEULE**

**AVIS MÉDICAUX**

**G. BERNHARD**

**DOCTEUR**

**Christianne Artus BEVAIX**

**Le docteur Claude de Montmolin**

**CHAPITRE IV**

Le hasard est le dieu des policiers, dit-on souvent; pour une fois il fut d'un avocat et le servit admirablement.

Me Schmitt se trouvait à Pontarlier le lendemain du jour où Kremer et Lenoir furent exécutés. Sa présence en cette ville était motivée par une visite qu'il avait à rendre à un de ses clients de la montagne qui pour un délit primaire devait passer devant le tribunal correctionnel.

Il était arrivé par l'autocar du matin, sa voiture étant restée quelque part sur les routes de France au moment de l'exode. Ayant achevé le travail pour lequel il s'était déplacé en fin de matinée, tranquillement, comme un homme en vacances, Me Schmitt flânait dans les rues de la ville en attendant le départ du car qui devait le redescendre à Besançon.

14 h. 30 venaient de sonner à la mairie. L'avocat avait encore plus d'une heure à patienter.

Il vit un banc à quelques pas de lui, lentement il s'y dirigea et s'assit. Une cigarette! rien de meilleur pour passer le temps et tromper l'ennui. Il sortit une « gauloise » de son étui, une des dernières de sa malgre ration et posément l'alluma.

Il vit un banc à quelques pas de lui, lentement il s'y dirigea et s'assit. Une cigarette! rien de meilleur pour passer le temps et tromper l'ennui. Il sortit une « gauloise » de son étui, une des dernières de sa malgre ration et posément l'alluma.

(à suivre)

**FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »**

**AGENT T-12**

ROMAN en hommage à la Résistance comtoise par Maurice Leroy

Ces hommes ne sont pas des soldats, les lois de la guerre ne peuvent pas les protéger. Ce sont des assassins qui cachent leurs crimes sous l'étiquette de patriotisme. Est-ce du patriotisme que de faire sauter les dépôts, les voies ferrées de son propre pays? Est-ce du patriotisme que de tuer les soldats allemands prêts à leur tendre une main fraternelle? Est-ce du patriotisme que de protéger, de soutenir, de faciliter la fuite des ennemis du Grand Reich? Non! Messieurs! et vous l'avez compris. Ces hommes tuent, détruisent, pour le plaisir de tuer, de détruire. Ils voudraient pouvoir s'opposer à la marche irrésistible de l'Allemagne vers la victoire. Vaine tentative, vains espoirs, car rien ne peut plus nous arrêter.

devoir sacré envers ceux qu'ils ont tués. En leur appliquant cette peine, ce sont d'autres soldats allemands que vous sauvez. Heil Hitler! Kremer et Lenoir savaient que la peine capitale serait requise à leur encontre. Malgré cela, ils eurent du mal à garder un parfait contrôle d'eux-mêmes. Le président donna un ordre à la sentinelle. Celle-ci sortit pour rentrer presque immédiatement en compagnie d'un civil. « Qui est-ce? » s'interrogèrent du regard les deux hommes. Ils allaient l'appréhender. En effet, l'officier supérieur s'adressant à l'inconnu lui dit: — Dites-moi ce que vous savez sur ces deux hommes et principalement sur leur activité. L'homme fit le récit suivant: — Conformément aux ordres que j'avais reçus, je me suis infiltré dans le maquis de la grange Maillot. Sitôt en place, j'ai commencé à noter chacune des expéditions et leurs participants. J'ai signalé à la Kommandantur de Pontarlier deux parachutages d'armes qui, grâce à l'intervention opportune de la Wehrmacht, ont échoué. Ces deux hommes, poursuivait-il, ont pris part à... et il énuméra toutes les expéditions faites, tant par Kremer que par Lenoir.

Ceux-ci écoutaient avec une attention soutenue le récit du témoin. Les détails qu'il fournissait prouvaient bien qu'il était entré au sein du maquis. — C'est leur agent T 12, glissa Lenoir à son compagnon, mais visiblement il s'est grimé et change sa voix. Il ne veut pas se démasquer. De son côté, Me Schmitt ne perdit pas un mot de la déposition de l'agent allemand. Depuis le début il avait compris qu'il avait devant lui un espion particulièrement actif. Sa déposition terminée, l'homme alla s'asseoir à l'écart et Me Schmitt plaïda. Il essaya de trouver les mots qui fléchiraient le tribunal, il chercha la corde sensible... sans grand espoir de réussite. A peine cinq minutes de délibération et le tribunal revint avec un verdict de culpabilité. Kremer et Lenoir seraient fusillés le surlendemain à la Maison centrale de Besançon. Les deux condamnés regagnèrent la voiture cellulaire qui les conduisit à la prison. Me Schmitt, lui, fit mine de rentrer à son cabinet. Il n'en fut rien. A peine parvenu à l'angle de la première rue, il s'arrêta et attendit dissimulé dans les W.-C. publics. Il était là à guetter depuis deux minutes, quand le témoin du procès passa et continua sa route.

L'avocat lui emboîta le pas, décidé à connaître son domicile et son identité. L'un suivant l'autre, les deux hommes arrivèrent ainsi rue Maréchal. Le premier entra, sans hésitation, dans un café à l'enseigne du « Pur jus ». Me Schmitt l'imita peu après. Quand il eut ouvert la porte, il vit son homme déjà installé, avec, en face de lui, un soldat allemand. L'avocat prit place à une table voisine et chercha à surprendre la conversation. Trop éloigné, il n'y parvint pas; pourtant, aux mouvements des lèvres, il était persuadé qu'on parlait français et que le Boche donnait des ordres, le Français acquiesçant, parfois, d'un hochement de tête. Sans un mot, le témoin se leva. Me Schmitt s'apprêta à le suivre. Précaution inutile, car l'homme se dirigeait vers les toilettes. L'Allemand sortit. L'avocat en profita pour changer de table, afin de pouvoir, de sa nouvelle place, surseiller l'entrée des W.-C. Cinq minutes après, personne n'y avait pénétré, quand un homme en sortit. Cet individu était inconnu à Me Schmitt, mais quoiqu'il en soit de la grange Maillot l'eût aperçu, l'eût immédiatement reconnu. C'était Lucien Hart. Tranquillement, il sortit. L'avocat continua sa surveillance. Un quart d'heure, puis vingt minu-

tes passèrent... Surpris de ne pas voir l'homme ressortir, il voulut se rendre compte. A son tour, il entra dans le cabinet de toilette. Stupéfaction... il était vide de toute présence humaine. L'homme avait disparu. Un seul est entré, pensa Me Schmitt, un seul est sorti... et ce n'était pas le même! Je me suis donc fait rouler magistralement, car je n'ai pas pensé un instant qu'il pouvait s'agir du même individu, grimald lors de l'audience. Par ma faute, cet être nocif va pouvoir tranquillement continuer son petit travail sans que je sache qui il est, ni comment il opère. Si on vient à savoir ça au maquis, on va certainement me décorer! Maudissant sa naïveté, Me Schmitt rentra chez lui. Au matin du jour suivant, Kremer et Lenoir quitteront leurs cellules pour n'y plus revenir. Ils écrivirent à leurs familles et courageusement allèrent au supplice. Après les avoir attachés au poteau on voulut leur bander les yeux; ils refusèrent, voulant voir le ciel de France, de Franche-Comté, jusqu'à leur dernier soupir. Douze coups de feu qui se fondent en un seul... deux corps qui tombent en avant... deux coups de revolver... deux Français, deux patriotes viennent de donner leur vie pour leur idéal, pour la France.

tes passèrent... Surpris de ne pas voir l'homme ressortir, il voulut se rendre compte. A son tour, il entra dans le cabinet de toilette. Stupéfaction... il était vide de toute présence humaine. L'homme avait disparu. Un seul est entré, pensa Me Schmitt, un seul est sorti... et ce n'était pas le même! Je me suis donc fait rouler magistralement, car je n'ai pas pensé un instant qu'il pouvait s'agir du même individu, grimald lors de l'audience. Par ma faute, cet être nocif va pouvoir tranquillement continuer son petit travail sans que je sache qui il est, ni comment il opère. Si on vient à savoir ça au maquis, on va certainement me décorer! Maudissant sa naïveté, Me Schmitt rentra chez lui. Au matin du jour suivant, Kremer et Lenoir quitteront leurs cellules pour n'y plus revenir. Ils écrivirent à leurs familles et courageusement allèrent au supplice. Après les avoir attachés au poteau on voulut leur bander les yeux; ils refusèrent, voulant voir le ciel de France, de Franche-Comté, jusqu'à leur dernier soupir. Douze coups de feu qui se fondent en un seul... deux corps qui tombent en avant... deux coups de revolver... deux Français, deux patriotes viennent de donner leur vie pour leur idéal, pour la France.



A temps fraîchissant, mode nouvelle.  
A mode nouvelle, achats imminents.

La chemise que vous cherchez.  
La cravate que vous aimez.  
A des prix que vous appréciez.

**Guye-Prêtre**  
NEUCHÂTEL

Office des faillites de Neuchâtel

**MEUBLES**

A vendre de gré à gré, en bloc, un lot important de meubles neufs, soit : chambres à coucher, buffets de service, combinés, tables à rallonges, fauteuils et chaises rembourrées ou non, carcasses, bureaux, matelas, petits meubles, etc., fournitures pour tapisserie et tissus d'ameublement.

S'adresser à l'office des faillites de Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 6 a.

Une tache à votre habit ! vite un flacon de **Mencioline** LE MEILLEUR DÉTACHANT

Flacons Fr. 1.70 et 3.45

Dans les pharmacies et drogueries seulement

**Vins rouges** courants de **bonne qualité** - le litre Fr. Montagne supérieur 1.35

Montagne extra 1.00  
Rosé supérieur 2.-  
Rosé Estramadour 2.10

verre à rendre y compris ica et timbres-escompte 5% Rabais supplémentaires depuis 20 litres.

**Zimmermann S.A.**

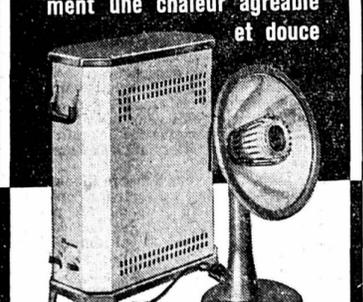
**Lit d'enfant**

A vendre joli lit d'enfant, bois dur, garni, état de neuf. S'adresser : Geyer, Saars 4. (Téléphone 5 23 76, le matin).

A vendre **deux veaux mâles** de dix-huit jours, chez Jean Moccand, les Geneveys-sur-Coffrane.

Un pain délicieux... **SCHULZ**, boulanger CHAVANNES 16

Les radiateurs **Therma** vous procurent continuellement une chaleur agréable et douce



Construction et présentation remarquables. Fonctionnement pratique, sûr et économique.

Exigez de votre électricien les appareils de qualité **Therma**. Sans être plus chers, ils sont meilleurs!

**Therma S.A. SCHWANDEN GL.**

Ne manquez pas de visiter le stand **Therma** dans la halle I au Comptoir Suisse à Lausanne



**DIVANS-LITS** depuis 308.—  
**FAUTEUILS** depuis 89.—

CHOIX ENORME chez

**Meubles G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

**Société coopérative de Consommation**

**Service des combustibles**

Profitez des prix d'été valables pendant quelque temps encore pour nous passer vos commandes.



Lessiveuse **HOOVER** lave 6 kg. de linge. (sec en 20 minutes) le rince et l'essore. Il ne reste qu'à le pendre

**Baillo S.A.**

**Mon mobilier**

Je l'achèterai chez **Meubles G. Meyer**

**Couteaux** table et dessert lame acier inoxydable

quelques séries soignées

de Fr. 28.— à 42.— la dz. ensuite de circonstances spéciales.

**PAUL KRAMER**  
Usine de Mallefer NEUCHÂTEL

**fiancés...** votre chambre à coucher votre salle à manger votre studio de chez

**Meubles G. Meyer**

vous donnera toujours satisfaction

**POUSSETTE**

à vendre, beige, moderne. Parc, 103, 2me, à gauche.

A vendre, pour cause de double emploi, une **machine à laver** électrique, avec essoreuse, en parfait état. S'adresser à Paul Gutknecht, Marin, tél. 7 52 05.

A vendre une **moto «B.S.A.»** 500, complètement revisée, avec plaque et assurance payées jusqu'à la fin de l'année. S'adresser: rue de la Chapelle 3, à Peseux, 2me étage.

**Une jolie photo**

de vos enfants causera toujours une joie profonde. Adressez-vous au spécialiste

**PHOTO ATTINGER**

1, pl. Plaget - 3, pl. Purry NEUCHÂTEL

Passeports Travaux de qualité.

**A VENDRE**

beau complet de cérémonie, paletot et gilet en drap noir, pantalon rayé taille 44, porté deux fois. Demander l'adresse du No 798 au bureau de la Feuille d'avis.



— elle est non seulement bon marché mais surtout excellente! — disent les ménagères avisées

**Sauce brune Knorr**

**Fiancés!** faites une bonne affaire en achetant votre **LITERIE** chez

**MORIN** TAPISSIER  
CHAVANNES 12 NEUCHÂTEL

litreries complètes, soit :

- 2 sommiers
- 2 trois-coins
- 2 matelas
- 2 oreillers
- 2 traversins
- 2 duvets.

pour Fr. **840.— 1170.— 1390.—**

**Enfin du fromage salé...**

à 1 fr. 65 la livre. C'est un quart gras qui vaut la peine d'être essayé, il a un goût de « reviens-y ».

Magasin Meier S. A.

A vendre un **bois de lit** en noyer ciré, avec sommier à ressorts, le tout en bon état. Demander l'adresse du No 782 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un **bureau ministre** moderne, à l'état de neuf. S'adresser à Henri Franc, Valangin.

**COINGS** (polres coings) à vendre, à 40 c. le kg., chez A. Paroz, Chaillet 4, Colombier. Tél. 6 33 54.

A vendre grande table à rallonges, buffet de service, six chaises, secrétaire, piano avec tabouret et musique. S'adresser à Mme Basting, Beaufregard 18, Neuchâtel.

**Wisa-Gloria**

tous ces articles chez **Meubles G. Meyer**

Pour cause de manque de place à vendre, d'occasion, et en parfait état **piano à queue** noyer poli, petit modèle, superbe instrument.

**un dressoir deux fauteuils capitonnés**

Ecrire sous B. L. 793 au bureau de la Feuille d'avis.

**VOILIER (lacustre)** état de neuf. Garage à bateaux Pully.

**Réchaud à butagaz** avec four, à vendre. — Adresser offres écrites à X. P. 790 au bureau de la Feuille d'avis.

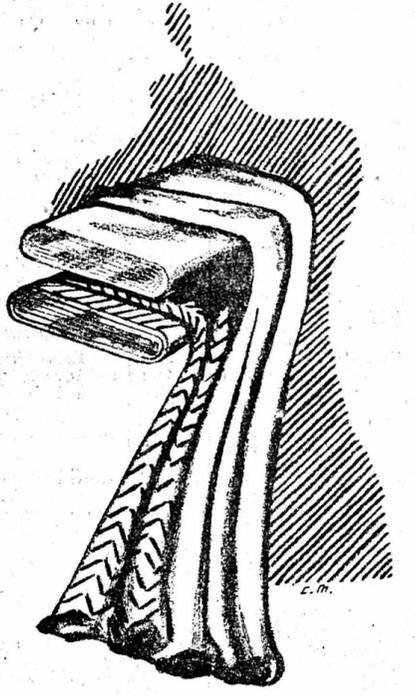
**M. Dubois** Horlogerie Réparations Vente

Temple-Neuf 11 1er étage face aux Armourins Travail soigné Prix modérés

**Voitures à louer** Nouveau tarif réduit

Tél. 5 23 13 (A LA SEMAINE, PRIX SPECIAL)

Quelques prix intéressants en **TISSUS D'AUTOMNE**



**DIAGOLINE UNIE** pour robes et blouses, largeur 90 cm. Le mètre **3.90**

**DUVETINE UNIE** pour robes, diverses nuances, largeur 130 cm. Le mètre **8.50**

**ÉCOSSAIS LAINE** superbes dessins, pour robes et jupes, largeur 90 cm. Le mètre **9.80**

**CHEVRONNÉ UNI** noir et marine, pour manteaux, largeur 140 cm. Le mètre **10.50**

**AFGALAINÉ UNI** jolie gamme de teintes mode, largeur 140 cm. Le mètre **12.50**

**SPORTING LAINE** pour manteaux et costumes, largeur 140 cm. Le mètre **14.50**

**TWEEDINE LAINE** belle qualité pour costumes et manteaux, largeur 140 cm. Le mètre **19.50**

**PIED DE POULE LAINE** article élégant pour costumes, noir, brun, marine, gris, largeur 150 cm. Le mètre **23.—**

**AUX 2 PASSAGES** NEUCHÂTEL S. A.

A vendre une très belle **poussette** «Wisa-Gloria». À l'état de neuf, couleur verte. Mme Rutti Sablons 51.

**PARALUX** fameuses jumelles prismes 8x40, jamais servies, avec étui, Fr. 160.—

CASE 1698, BIENNE 7.

On cherche à ouvrir dans le canton de Neuchâtel, de préférence ville d'une certaine importance, une agence de **cours commerciaux par correspondance** dont le siège central (en Suisse romande) est en activité depuis plusieurs années avec succès. Fr. 3000.— pour garantie, matériel complet, documentation, mise au courant, etc. Frais réduits. Affaire sérieuse et de rendement. Convientrait à employé commercial supérieur de 30-35 ans porteur d'une maturité commerciale ou titre universitaire désirant se créer une intéressante position lucrative indépendante.

Eventuellement comme activité accessoire au début, Discretion assurée. Offres détaillées avec timbre-réponse sous chiffres P. A. 80603 L., à Publicitas Lausanne.

**Nous offrons quelques TAPIS** légèrement détériorés pendant le transport

**milieux et garnitures de chambres à coucher**

Ces tapis sont en vente de 14 à 18 heures à la gare aux marchandises, 2me étage, Neuchâtel

**E. Gans-Ruedin**

Importateurs - NEUCHÂTEL - Tél. 5 36 23

**Pour faire de la place**

Le Magasin de meubles «AU BUCHERON» vendra :

**25 chambres à coucher**

usagées et en bon état (éventuellement détail)

RIDEAUX, LUSTRERIE, TABLES, ARMOIRES, ainsi que divers autres meubles - DESCENTES DE LIT à des conditions très avantageuses.

A enlever tout de suite.

**VENTE DE GRÉ A GRÉ A LA GRANDE SALLE DE LA PAIX** (1er étage)

Vendredi 24 et samedi 25 septembre 1948 de 9 à 18 heures

# Nos articles et nos documents d'actualité

## POINT DE VUE

### ENCORE LA FOI ET L'ART

(Voir «Feuille d'avis de Neuchâtel» des 12 et 20 août)

«Tu solus qui facis mirabilia»  
«O Toi, seul Auteur de toute merveille»  
Hymne du moyen âge

Il est bien vrai que le problème, récemment abordé dans ces colonnes, des relations de la foi et de l'art n'est pas de ceux que l'on résout dans un article de journal. Nous regretterions cependant — au nom de l'art et plus encore de la foi — que le lecteur (s'il en est qui ait pris quelque intérêt à cet échange de «points de vue») demeure sous le coup de certaines affirmations de l'article de Mme Dorette Berthoud.

De celle-ci, tout d'abord : qu'antonomie entre foi et art est une «règle» qui n'admet que des «exceptions» et même «rares». Voici, pour ma part, ce que j'oserais ranger dans ces «exceptions»: les cathédrales du moyen âge et une grande partie de la sculpture de cette époque; presque tous les primitifs de la peinture et de la sculpture italiennes (dont Giotto et Fra Angelico) et certains des plus grands peintres, sculpteurs et architectes de la Renaissance; de grands architectes du baroque; Rembrandt et tant d'artistes hollandais et espagnols.

D'autre part tout le chant grégorien, tout Palestrina, Victoria, Lassus; tous les compositeurs de l'âge d'or de la musique protestante (Goudimel, Praetorius, Hassler, etc.), tout Buxtehude et tout Schütz («Le Seigneur doit être mon chant pendant toute ma vie», disait ce dernier, pour en venir à Händel et J.-S. Bach. Mais Mme Dorette Berthoud ne les a-t-elle pas chantés, ce Messie et ces Passions dont il n'est pas un chœur, pas un air qui ne soit le plus éclatant démenti à nos «perplexités»? En poursuivant dans la voie de la musique, voici l'œuvre religieuse de Haydn, Mozart et même Beethoven; voici Mendelssohn, et Liszt, le «saint de la musique» («Je ne cesse de demeurer musicien en devenant de plus en plus fermement chrétien», écrit celui-ci au milieu de sa carrière); Voici Gounod, Franck et d'Indy et toute l'œuvre de Bruckner... Et l'on pourrait continuer ainsi jusqu'à nos jours et même jusqu'à Bernard Reichel, l'un de nos meilleurs compositeurs suisses.

En vérité, je ne vois pas trop ici où l'art est «battu et baffoué»! Et je pense aussi que ce n'est pas «seurrer d'anciennes formules» que de se mettre courageusement à l'école de tous ceux que je viens de citer et à l'étude de ces «documents célestes», selon la belle expression de Claudel. Ce sont là nos vrais maîtres, eux, leur œuvre, leur vie, leurs écrits; et ce qu'ils nous enseignent est d'une valeur et d'une importance qui réduisent à bien peu de chose tant de «littérature», d'écrivasserie et de parolottes dont notre société — en Suisse romande tout particulièrement — est tout empâtée, sous couleur de culture.

Ce qui veut dire encore que la «solution», exposée dans mon premier article, n'a rien de «spéculative». Elle est celle que chacun, s'il le veut bien, peut trouver auprès de tous ceux que j'ai nommés et de bien d'autres encore, qui ne sont pas des morts, mais des vivants par leur œuvre (qu'ils nous ont donnée et dont nous avons la jouissance), et qui nous aident, précisément par cette œuvre, qu'il y a une solution, qu'il y a un accord possible, merveilleusement possible (qu'il n'y a donc pas trace d'antinomie) là où ma faiblesse, mon orgueil et mon incapacité créent le désaccord.

«Parmi les jeunes gens de notre époque, le culte de l'art ou de la Beauté tend à remplacer le culte

chrétien». C'est possible, mais il en a souvent été ainsi et à plus d'une époque. Approuve-t-on ou déplore-t-on cet état de chose? Voilà ce qu'il faudrait marquer plus clairement; d'où résulterait aussitôt une prise de position plus nette par rapport au problème qui nous occupe.

Quant au caractère d'imprécision attribué au langage musical, je crois qu'il n'est guère ici de musicien digne de ce nom qui ne le conteste. Croira-t-on qu'il y ait quelque imprécision aux oreilles d'un Furtwängler dans le langage de la IX<sup>me</sup> Symphonie? Sinon, comment nous en irradiera-t-il le message, mot à mot, et jusqu'en ses moindres inflexions, et cela en lettres de feu?

«Dieu n'est plus difficile de croire», dit Mme Dorette Berthoud. Oui, pour le jeune homme riche (que nous sommes tous, hélas); mais non, l'imagine, pour l'aveugle ou le paralytique que Jésus guérit. Et si difficile il y a, n'est-ce pas là tout le prix de la vie et tout le sens à la vie; n'est-ce pas là cette «porte étroite» et ce «chemin resserré» qui «mènent à la vie»? Croire, c'est précisément accepter cette difficulté de croire.

L'héroïne de *Vers le silence* me semble sans cesse avoir soigneusement cherché à éviter cette difficulté-là en «cherchant Dieu dans la poésie». Chercher Dieu dans la poésie — ou dans la musique ou dans l'art — ce n'est rien d'autre qu'une forme de l'idolâtrie, et c'est, par conséquent, courir droit au désespoir et à la mort. Et ceci est comme l'a b c du christianisme, mais aussi la perpétuelle tentation de l'artiste chrétien... C'est pourquoi, ici encore, Jésus-Christ, seul vainqueur de la tentation, nous donnera le «sens caché», le sens dernier et véritable de la beauté; c'est lui qui fera que le problème de la beauté n'en soit plus un.

Enfin, je ne comprends guère les deux sens que Mme Dorette Berthoud attribue au christianisme, en particulier celui qui «englobe Platon et Aristote». Je ne connais d'autre christianisme que celui de notre confession de foi (que l'on fait sienné ou que l'on repousse), autrement dit ce-

lui de la Parole faite chair qui est «le chemin, la vérité et la vie». Cette Parole n'a que faire de notre morale, de nos restrictions et de nos sacrifices. Elle ne veut être pour nous qu'un «pain de vie» sans cesse abondant et multiplié, qu'une «source d'eau vive» jaillissant jusque dans la vie éternelle. Si c'est bien à Elle que nous nous adressons, et à Elle seule, Elle devient alors la clef de tous nos problèmes, Elle harmonise tous nos désaccords, Elle comble tous nos vides. «Vous avez tout pleinement en Lui», dit saint Paul.

J.-M. B.

## Choses d'Allemagne



Ci-dessus: Des officiers russes ont pris part à la manifestation des communistes du Lustgarten. Sans doute pour les «aider» à exprimer correctement leurs convictions!

Ci-contre: Un des plus rudes stratèges du troisième Reich fut sans doute le général Halder. Il a déclaré devant le tribunal de dénazification de Munich qu'Hitler n'avait dévoilé ses plans militaires qu'à la dernière minute.

## LES LIVRES

### Deux nouvelles œuvres sur les sacrements

Le sujet est à l'ordre du jour. Le renouveau de l'Eglise appelle une compréhension plus profonde des sacrements du baptême et de la Sainte Cène de la part de tous les chrétiens. Ce n'est pas à dire pourtant que tout ce qui paraît soit d'égale valeur, ni que tous les mystères soient pour autant résolus.

#### Le baptême des enfants

Ces dernières années, au sein même de l'Eglise réformée, des questions ont été soulevées au sujet du traditionnel baptême des enfants. Parmi les objecteurs, Karl Barth se dresse avec toute la force de son autorité d'homme de la Bible et de prophète de notre siècle: «Die Tauflehre». Son collègue et ami, le professeur O. Cullmann, lui répond dans un cahier théologique: «Le baptême des enfants et la doctrine biblique du baptême» (Delachaux et Niestlé). Cette étude paraît en même temps en allemand et en français.

On trouve dans l'histoire des exemples de polémiques dans lesquelles seule la réponse devient célèbre, alors que la question elle-même se perd dans l'oubli. Les cahiers théologiques semblent vouloir conférer cet honneur à M. Cullmann en traduisant sa réponse à M. Karl Barth, demandée et impatiemment attendue depuis de longs mois. Il pourrait paraître cependant qu'il eût été plus loyal de mettre sous les yeux du lecteur français les deux aspects de la question et de faire paraître parallèlement les travaux des deux amis. Par ailleurs, la duplique n'a ni la clarté ni la force de la réplique et la réponse de M. Cullmann ne nous paraît ni suffisante ni satisfaisante. Sur plus d'un point, elle serait même propre à jeter la confusion là où l'Evangile a répandu toute sa lumière. Ainsi la nouvelle naissance, la mort avec Christ et le Saint Esprit sont présentés comme des faits acquis passivement dès le berceau, par l'acte «miraculeux» du baptême: il n'y a plus à y revenir, il suffit d'en devenir conscient...

Dans une petite note en pied, dans ses conclusions, l'auteur souligne que seuls les enfants des parents véritablement «croissants» devraient être baptisés. Voilà une affirmation assez révolutionnaire pour nos Eglises multitudinistes: «Si les parents, bien que baptisés ne croient pas, dit M. Cullmann, le Nouveau Testament ne justifie pas seulement, mais exige

alors le renvoi du baptême à l'âge adulte.» Il eût valu la peine de développer cette pensée dont la réalisation laisse perplexé, car où est la limite? qui est croyant et qui ne l'est pas? et qui garantit que les enfants des meilleurs parents partageront leur foi?

Le moins que l'on puisse dire en fermant ce cahier, est que la question reste ouverte.

#### La Sainte Cène

Encore un livre sur la Sainte Cène! dira-t-on. Ce sujet en effet a été si abondamment traité que l'auteur avoue d'emblée qu'il est impossible d'en donner une bibliographie! Vaut-il la peine, en ce cas d'allonger cette liste incalculable? Nous répondrons par l'affirmative, car le volume que nous présentons ici est un apport positif et une étude d'un grand intérêt. «Le sacrement de la Sainte Cène», par Franz-J. Leenhardt. L'originalité de ce livre est d'ajouter, aux traditionnelles explications historiques et théologiques de la Sainte Cène une recherche en quelque sorte psychologique. L'auteur répond à cette question: Comment Jésus pouvait-il avant de mourir sur la croix et avant que l'Eglise existât, instituer ce que celle-ci devait accomplir «en mémoire de lui», et comment les disciples, désemparés comme ils l'étaient, pouvaient-ils conserver intacts des paroles si lourdes de sens que tous les livres du monde ne les épuiseraient pas?

C'est sur le plan de l'histoire du salut d'Israël que Jésus cherche, pour les disciples un appui. Chacun de ses gestes, chacune de ses paroles, vont avoir dans leur âme une répercussion profonde. Le jour même où Jésus les réunit pour ce repas sacré, tous les ans, les Juifs célébraient le «repas pascal» en souvenir de la délivrance du peuple de la servitude d'Egypte. Le sang de l'agneau et le pain sans levain étaient les signes distinctifs de l'Alliance de Dieu avec son peuple. Après la mort et la résurrection de Jésus, ces mots déjà vivants, ces rites évocateurs de tout un passé glorieux devaient prendre une signification nouvelle, extraordinairement puissante et cependant accessible à chacun: Jésus, «l'agneau de Dieu», était vraiment le Sauveur du monde et son sang scellait une «nouvelle Alliance». Ce que tout Israélite pouvait comprendre d'emblée, les autres le saisiraient par la Parole de Dieu, vivant témoin de ces mystères.

«Le Sacrement de la Sainte Cène» s'adresse plus particulièrement aux théologiens, mais la lecture en est claire et pleine d'intérêt. Le chapitre consacré au discours de Jésus sur le Pain de Vie (Jean 6), est particulièrement frappant et sera lu avec profit par tous les communicants.

Gto de R.

## LES PROGRÈS DE LA SCIENCE

### A la conquête de l'invisible par la photographie ultra-rapide

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

#### Expériences

Grâce à cette éblouissante fée, M. Bull fut des premiers à saisir au vol la balle sortant furieusement d'un canon de revolver, à surprendre ce qui se passe lors de l'éclatement d'une bulle de savon, à détailler en ses péripéties la chute d'une orange dans un bassin, à déceler le mécanisme d'un battement d'ailes d'insecte. Ce fut lui qui imagina de suivre les évolutions d'une ballerine dansant la

nuît, munie d'un feu à chaque pied. Comment vous y prenez-vous pour lâcher en temps voulu une libellule ou une abeille?

De délicats objets me sont montrés. L'abeille, on l'emprisonne dans un tube de verre à la sortie duquel oscille un levier très léger; la libellule, on la retient, pincée par les pattes postérieures, sur un étroit support. Dès qu'elles sont libérées, un défile électrique fonctionne, et la prise de vues a lieu automatiquement.

— Les jolies inventions!  
— Inventions, c'est trop dire, corrige M. Bull. De petits dispositifs... Il désigne un tambour de bois, installé devant un système optique. Un film en épouse la tranche. Le moteur ronfle. Le tambour tourne. Sa rotation s'accélère.

— Possibilités: 10,000 images par seconde.

Ce n'est déjà pas mal.  
— Si nous voulons mieux, au lieu de déplacer le film, il est commode de déplacer les images...

Voici un grand anneau d'aluminium, également doublé d'une bande sensible. Anneau et film demeurent immobiles, tandis qu'un centre un prisme tournant à très grande vitesse reçoit d'une lentille les images à projeter sur la pellicule circulaire.

— Avec ceci, je puis obtenir 60,000 photographies par seconde.

#### Un record

Le record? Rien n'empêche de dépasser de loin ce chiffre éblouissant: M. Bull, toujours servi par sa fée instantanée, parvient à capter des images à une fréquence de plusieurs millions par seconde!

Entendons-nous bien: à de telles cadences, il ne saurait être question que de quelques photographies — ce qui paraît déjà insuffisamment miraculeux.

La difficulté, pour la photographie ultra-rapide, n'est pas de produire l'éclaircissement de l'objet mais de dissocier, sur la surface sensible, les images. Afin d'éviter leur superposition, on multiplie les appareils photographiques, en les plaçant le plus près possible les uns des autres... Le dispositif, de la plus élégante simplicité, se présente sous l'aspect d'une suite d'objets familiers ordonnés au long d'une table: bobines, transformateurs, cadrans, lentilles, miroirs... Rien d'insolite dans cette sorcellerie.

— Il s'agit actuellement pour moi, m'est-il expliqué, d'étudier la genèse de l'onde choc produite dans l'air par l'éclatement d'une puissante étincelle électrique... Je puis utiliser différentes méthodes. Une seconde étincelle, émise avec un très bref retard, peut me fournir l'image de la première... Je peux aussi photographier le phénomène avec la même étincelle qui l'a engendrée, mais après avoir fait parcourir aux rayons lumineux un retard correspondant au retard voulu, aussi faible que l'on désire, et dont il est possible de connaître la valeur en toute précision puisque l'on sait l'exacte vitesse de la lumière...

Que tout cela semble donc lumineux, facile! L'œuf de Colomb, n'est-ce pas. Sous le regard tendre de M. Bull, en suivant ses gestes menus et précis, qui ne se sentirait pousser au front la bosse de la physique expérimentale?

— Voici quelques-unes de ces images...



#### A la pointe de l'inconnu

De photographie en photographie, on voit l'onde de choc se développer comme une membrane élastique autour de l'étincelle génératrice, enfermée dans son enceinte d'étranges remous qui évoquent en miniature quelque cataclysme cosmique.

M. Bull sourit doucement.  
— L'onde de choc, n'est-ce pas, tous les physiciens du monde l'étudient... Mais personne ne s'est encore occupé de sa genèse...

— S'avancer seul à la pointe de l'inconnu, quelle griserie!

— Chacun, que voulez-vous, se divertit à sa manière. Je ne me serai jamais ennuyé une minute dans ma vie. La recherche pure c'est passionnant!

... La recherche pure donne d'ailleurs sans cesse les plus utiles coups de mains à la technique. De tous les points de l'horizon industriel on s'adresse à l'Institut Marey pour lui poser les «colles» les plus diverses: «Le fils subtils de rayonne ou de nylon, qui sortent de nos filières à une vitesse de plusieurs mètres par seconde, présentent des inégalités regrettables. Pourriez-vous nous filmer l'opération, trop rapide pour se prêter à l'observation visuelle?» — «Voudriez-vous enregistrer les oscillations de nos châssis d'automobiles lorsque les roues rencontrent à grande vitesse de petits obstacles?» — «Etes-vous en mesure de déterminer le mécanisme intime de la rupture du papier sous un effort de traction?»

— Nous sommes les conseillers techniques pour tout ce qui ressortit aux méthodes d'inscription rapide.

— En ce qui concerne l'onde de choc à l'état naissant, qu'espérez-vous tirer de ces observations spéciales?

— Je ne pense pas, à la vérité, que cela aille très loin... Mais la question m'intéresse. Et je cherche!

Propos tenus en toute modestie, en toute prudence, d'une petite voix paisible qu'écouteront dans quelques jours les membres de la Société royale de Londres, auxquels M. Bull va communiquer les derniers résultats de ses travaux.  
Gageons que ceux-ci iront beaucoup plus loin que ne le pense présentement leur auteur. Car c'est là le merveilleux de l'aventure scientifique: les savants, ces visionnaires, ne sont point prophètes. Ils ignorent où ils vont et où ils conduisent les hommes. Jamais ils ne peuvent prévoir les cascades de conséquences provoquées par le fait nouveau qu'ils ont un beau jour dérangé dans la forêt des phénomènes.

#### Fabrique de mariages

Mme Clara Lane, de New-York, a baptisé son organisation «Centre de l'amitié». En réalité, c'est tout simplement une agence de mariage et Mme Lane fait d'excellentes affaires. Les veufs sont sa grande spécialité.

«Mon travail est surtout basé sur les décès annoncés dans les journaux, déclare Mme Lane, tous ces faire-part, je les découpe soigneusement, et trois mois plus tard, j'envoie au veuf — ou à la veuve — une lettre l'invitant à venir me voir. Autrefois, j'attendais six mois mais j'ai constaté que c'est trop long. Quand les veufs recommencent à sortir pour boire et à s'amuser dans les bars, mes chances diminuent.»

Les assistants de Mme Lane suivent de près les sessions des tribunaux de divorce et lui en rapportent tous les détails. L'astucieuse dame écrit ensuite aux dames divorcées et leur propose dans les termes les plus choisis, de les aider pour trouver le compagnon idéal, celui — ou celle — qui les consolera des déceptions de leur première expérience.

Mme Lane fait fonctionner son agence sous forme d'un «club». Chaque membre est mis en rapport avec au moins 20 personnes de l'autre sexe, en tout bien tout honneur, bien entendu.  
Il y a parmi les adhérentes, des dames qui ont fait connaissance au cinéâtre. «Une de mes clientes, raconte Mme Lane, a eu le malheur de perdre le mari que je lui avais trouvé. Elle en avait été très contente et n'a pas hésité à le dire à une autre personne, veuve également qui fleurissait une tombe à côté de celle de son cher défunt.  
» Les deux femmes sont venues me voir quelques jours plus tard. J'avais justement ce qu'il leur fallait — on apprend vite à connaître le goût de ses clientes — et elles sont sur le point de se remarier.»

Mme Lane vous procure l'âme sœur à coup sûr! C'est du moins ce qu'elle affirme. Jusqu'au jour où quelque veuf «mal conseillé» viendra lui casser les vitres et lui apprendre que le mariage n'est pas une simple affaire.

#### Le prix des «croûtes»

Quatre toiles de Reynolds, de la même époque, du même format, et de facture comparable, représentant quatre membres d'une même famille, ont été adjugées en vente publique à Londres.  
Le portrait de la fille, qui était jolie, a atteint 780 livres sterling; tous les amateurs ont convenu que c'était une œuvre admirable. Le fils n'a pas dépassé 155 livres; c'était un tableau d'intérêt médiocre. La mère a été liquidée pour 90 livres et le père pour 75 livres; il s'agissait de croûtes sans intérêt.

#### Le «Club des prouds»

Le congrès annuel des «Tall Clubs», réuni à Chicago, a voté une résolution demandant l'allongement des couchettes de wagons-lits. Pour faire partie d'un «Tall Club», il faut mesurer plus de six pieds deux pouces (1 m. 88).

#### Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 15. Erlmann, Marlène, fille de Charles-Yvon, magasinier, à Neuchâtel, et de Dora née Wetzel; Luder, Walter-Fritz, fils de Walter, hôtelier, à Anet, et d'Elisa née Bütikofer, 16. Mojonnet, Patrice, fils de Claude-André, dessinateur, à Neuchâtel, et de Jacqueline Simon, née Weissmüller, à Grenchen, Roger-Daniel, fils de Charles, manoeuvre, à Boudry, et d'Elise née Simonet, 18. Tanner, Pierrette-Suzanne, fille d'Edouard-Arthur, agriculteur, à les Bulles (la Chaude-Fonds) et de Suzanne-Germaine née Krebs, à Neuchâtel, 19. Maurice-William, fils d'André-Victor, restaurateur, à Colombier, et d'Anna-Marie née Alleman.

PROMESSES DE MARIAGE: 15. Junod, Léon-Arthur, employé de commerce, et Bégien née Schmeper, Christina, les deux à Neuchâtel, 21. Bréchon, Edouard-Alfred, ouvrier industriel, à Chavornay, et Ferrer, Lucrèce-Mathilde, à Neuchâtel; Bosselini, Carlo, ébéniste, à Boudry, et Boss, Rose-Elisabeth, à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 18. Bessard, Albert-Louis, électro-technicien, à Neuchâtel, et Marcinjak, Elisabeth-Martha, à Zurich; Cuche, Frédéric-Charles, mécanicien sur cycles et Schiffli, Odette, les deux à Neuchâtel; Rey, Maurice-William, pâtisseries, à Neuchâtel, et Pavre, Gabrielle-Marguerite, à Cortaillod; Schweiter, Karl-Otto, fonctionnaire fédéral, et Jacot, Emma-Augusta, les deux à Neuchâtel; Grüssler, René-Paul, employé de banque, à la Chaude-Fonds, et Roulin, Hélène-Joséphine, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 18. Segessemann née Girard, Léa, née en 1889, veuve d'Emile Segessemann, à Neuchâtel, 18. Baumann née Robert-Nicoud, Annette-Julie, née en 1879, veuve de Jacob Baumann, concierge, à Neuchâtel, 21. Halter née Portner, Marie-Elisabeth, née en 1884, veuve de Wilhelm-Friedrich Halter, à New-York, en séjour à Auvier.

**CCAP** Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 8

### Renouvellement des abonnements à la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

arrivant à échéance le 30 septembre prochain

Nos lecteurs dont l'abonnement arrive à échéance le 30 septembre voudront bien le renouveler en utilisant le bulletin de versement qui leur a été remis en même temps que le journal.

Renouvellement jusqu'au 31 décembre

Fr. 6.70

Attention! Le temps dont nous disposons pour l'expédition du journal ne nous a pas permis de procéder à un tri dans l'envoi des bulletins de versement. En conséquence, les personnes dont l'abonnement est déjà payé jusqu'au 31 décembre voudront bien détruire purement et simplement le bulletin de versement qui leur est parvenu.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
COMPTE DE CHEQUE POSTAL IV 178



Plus besoin de paille de fer  
Plus besoin de se mettre  
à genoux pour frotter

Il suffit de passer légèrement avec un chiffon pour enlever la crasse la plus épaisse et même les traces des semelles de caoutchouc, lorsqu'on utilise la cire WEGA Liquid-Polish pour l'entretien des parquets.  
WEGA est la dernière création de la fabrique suisse des produits renommés «MARGA», «WOLY», «CLU» et «WEGA» qui sont depuis 80 ans les marques de confiance de la ménagère.  
La cire liquide WEGA ne doit donc pas être confondue avec les produits qui, à grand bruit, promettent plus qu'ils ne tiennent. Elle est vraiment un produit sans égal, une encaustique liquide qui non seulement nettoie à fond les parquets, mais leur donne encore, après un léger polissage, un beau brillant durable et résistant aux pas. C'est la cire idéale pour l'entretien des parquets de pièces très fréquentées et pour les ménagères qui ne veulent pas passer toute leur vie à nettoyer.  
Faites-en l'essai; vous réaliserez une économie de temps et d'argent. WEGA Liquid-Polish a été créé spécialement pour les parquets, lames de sapin, linoléums et carrelages sur lesquels on marche beaucoup.

**WEGA Liquid Polish**

1/2 bidon Fr. 3.35 1/4 bidon Fr. 5.15  
en vrac, bidons de 5 litres et plus

Répartition facile grâce au goulot-gicteur  
Pour les parquets de salons peu fréquentés, les ménagères utiliseront la cire solide

**WEGA wax Polish**

qui contient moins de détergent que le produit liquide; elle est par contre très riche en cires durées de haute valeur et donne au parquet un éclat incomparable.

Boîte 1/4 Fr. 1.80 Boîte 1/2 Fr. 3.25 Boîte 1/4 Fr. 5.80

Fabricant: A. SUTTER, MUNCHWILEN, THURG.

**Un chauffage central comme avant-guerre ?**

Oui, si vous ne craignez pas les frais. Mais, au prix actuel du combustible, on risque des surprises. Faites installer des

**COMPTEURS ATA**  
pour chauffage central

et chacun n'ouvrira que les radiateurs vraiment nécessaires. Résultat: Les comptes de chauffage restent supportables. — Demandez notre prospectus.

Au Comptoir: Halle I, Stand No 99, Entrée A

**CALORIMÈTRE S. A.**

Zurich: Tél. (051) 23 47 88  
Genève: Rue du Château 2 (Tél. (022) 2 68 27)

**Les jours courts et les longues soirées nécessitent de BONNES LUNETTES**

vous les trouverez chez



Amateurs de beaux et bons  
**MEUBLES**  
VOYEZ NOTRE CHOIX  
**Au Cygne**  
C. BUSER, Fils  
Fbg du Lac 1  
NEUCHÂTEL

**M. SCHREYER**  
  
**COMBUSTIBLES**  
RUE DU DEVOIR NEUCHÂTEL TEL. 5129

*Société coopérative de*  
**Consommation**

**Nos cafés rôtis...**

Il y a quelques années, ils étaient déjà fort demandés;

Aujourd'hui, ils sont si appréciés que la vente ne cesse d'augmenter.

- Mélange spécial . . . . Fr. 1.10
- Mélange Casa . . . . » 1.50
- Mélange Bonida . . . . » 1.80
- Mélange Antilla . . . . » 2.05
- Mélange Satox (sans caféine) » 1.95

le paquet de 250 gr., impôt compris, ristourne annuelle.

VENEZ VOIR

**LE BEAU SALON**  
**STYLE LOUIS XV**

exposé actuellement dans les vitrines de

la maison A. VEGELI

4, Quai Philippe-Godet  
NEUCHÂTEL

Travail exécuté dans nos ateliers  
GRAND CHOIX DE TISSUS DE STYLE

**Les DEUX voitures les plus attendues de 1948 arrivent enfin**

**1° La fameuse V. W. du D<sup>r</sup> PORSCHE**

quatre cylindres, 6 CV. impôts, soupapes en tête, quatre vitesses, quatre ou cinq places, quatre roues indépendantes.  
Prix: Fr. 6350.— + ichta

**2° La voiture qui révolutionne le monde automobile**

**LA STANDARD VANGUARD**

11 CV. impôts, quatre cylindres, soupapes en têtes, vitesses synchronisées, roues indépendantes, cinq ou six places.  
Prix: Fr. 10,950.— + ichta

Tous détails et documentations à l'agence exclusive:

**Garage PATHEY & fils**  
NEUCHÂTEL - Tél. 5 30 16

Pour vos **IMPRIMÉS**  
Une seule adresse  
**L'IMPRIMERIE CENTRALE**  
Rue du Concert 6, 1er étage  
Tél. 5 12 28



**Viellir est notre sort**

et nous ne pouvons y échapper. Les cheveux grisonnent, et un beau jour, c'est la lettre de congédiement du chef, une poignée de main des collègues, de brefs remerciements pour les services rendus. — Vous voilà sur le pavé, vous êtes un vieux, un éliminé. On ne veut plus de vous, vous êtes trop vieux... et pourtant trop jeune pour mourir!

Cependant, la vie continue. Vos fils et vos filles grandissent. Ils ont besoin de vous, de vos conseils expérimentés et peut-être aussi de votre aide. Mais pouvez-vous les aider? Avec quoi? Avec votre retraite? Elle vous suffit à peine pour vous-même! Vos économies? Les avez-vous même encore? Mais peut-être aurez-vous la chance de toucher à ce moment une assurance sur la vie qui arrive justement à échéance. Au fait, avez-vous une assurance?

A ce dernier tournant de votre vie, une police PAX sera pour vous une aide bienvenue.

PAX Société suisse d'assurance sur la vie, Bâle



Adresse du représentant:  
Agence générale OTTO FREY,  
Neuchâtel, Hôtel des Postes. Tél. 5 46 66

**A VENDRE**

un char à ressorts sur pneu: de 2 tonnes, flèches et limonnières,  
un char à brancards, flèches et limonnières, deux tombereaux,  
un break, huit places, flèches et limonnières, deux harnais de flèches, un harnais à la française, deux colliers de travail,  
une paire de colliers de travail,  
une selle, un hache-paille, un moulin à vent, une brouette à fumier et à purin, une pompe à purin, deux bâches.  
S'adresser à Henri Bourquin, Arnold-Guyot 4. Pour visiter, téléphoner au No 5 14 90.

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**

**Vélos** Une maison sérieuse  
Pour l'entretien de vos bicyclettes  
Vente - Achat - Réparations  
**G. CORDEY**  
Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Le spécialiste de la radio  
**Radio Melody**  
L'Opéra Flandres 2 Neuchâtel  
Réparation - Location - Vente  
Echange de tout appareil  
Se rend régulièrement dans votre région

Asphaltages  
Carrelages  
Revêtements  
Etanchéité de buanderie, terrasses, toits plats, etc.  
Dallages industriels  
**CIMENT - LIGNEUX**  
**P. CASTIONI et Ch. DÜRRENMATT**  
Pavés 14, NEUCHÂTEL, Roc 8, tél. 5 55 12

Stoppage artistique  
**STOPPAGE**  
en tous genres de tous vêtements  
couverture de laine, jersey, tricot, tulle et fillet  
**Mme LEIBUNDGUT**  
Seyon 8 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 43 78  
Expéditions à l'étranger

Le menuisier  
**MENUISERIE JAMES SYDLER**  
travaux de bâtiments  
Tél. 5 41 68  
ATELIER: Crêt-Taconnet 44. DOMICILE: Parcs 6 a

Entreprise de couverture  
**MARCEL JACOT**  
SABLONS 55  
Tél. 5 32 80  
Tuiles et ardoises, éternit, vernissage des fers-blancs - Réfections de cheminées

**Terrainerie OBRECHT**  
Rue du Seyon 5 bis - Tél. 5 22 40  
**La clinique du vêtement**  
Stoppage d'art - Réparation de vêtements

Le serrurier  
**SERRURERIE André ROMANG**  
Atelier: Tertre - Tél. 5 33 59  
Domicile: Parcs 57 - Tél. 5 33 97

**BELLE OCCASION**  
Lancia Aprilia, conduite intérieure, noire, quatre portes, 7 CV. en parfait état mécanique, à vendre à un prix intéressant.  
Garage Patthey et fils Manège 1, Neuchâtel



**Cuisinières à gaz Soleure**  
sont bien construites, ont un brûleur double renforcé pour les grosses cuissons et un four parfait  
**Fr. 248.- à 464.-**

**Bailloz**  
  
POUR VERNIR VOS TUYAUX et FOURNEAUX  
**Vernis noir**  
SANS ODEUR  
**Vernis aluminium**  
EXTRA-SOLIDE  
chez les spécialistes  
**Peinture M. Thomet**  
NEUCHÂTEL

**FÊTE DES VENDANGES**  
Masques  
Loups  
Faux nez  
Beau choix au  
**BAZAR NEUCHÂTELOIS**

**Richelieu box**  
deux semelles, système cousu main  
**3380**  
**Kurth** Neuchâtel

**Pommes de terre « Bintje »**  
sont livrées à domicile en sacs de 50 kg, au prix du jour, au comptant. — S'adresser à L. Perrenoud, Corcelles, téléphone 6 14 27.

**Vuillomenet**  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
livre et installe rapidement

**Vin surprise — blanc du pays**  
Cavi  
à Fr. 1.55 le litre  
verre à rendre y compris: impôt et 5% timbre escompte.  
**Zimmermann S.A.**

Demandez mon **DIVAN-LIT**  
avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 308 fr., chez

**Meubles G. Meyer**  
Facilités de paiement sur demande

**A VENDRE**  
deux balances automatiques «Zénith», modèle 1947, capacité 6 kg. et 2 kg. 100, trois paires de chaînes à neige pour auto, grandeur 500/17 et 475/18, zig-zag, un eric neuf pour auto. Adresser offres écrites à L. M. 765 au bureau de la Feuille d'avis

**Machines à vendre d'occasion**  
On offre à vendre:  
**Un tour Dixi** avec moteur, outillage et établi, à l'état de neuf: 15% en dessous du prix du catalogue.  
**Un tour Scinta** avec moteur, outillage et établi presque neuf, 25% en dessous du prix du catalogue.  
Agence Romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

Vous vous régalez  
Vous direz c'est épatant!  
Commandez donc un  
**ZARBO-FLAN**  
**N.H. Schmidt**  
NEUCHÂTEL  
Echantillon contre 80 ct. en timbres-poste

**COMPTOIR SUISSE**  
**MON FOYER S.A.**  
**Le noyer roi du bois**  
Mon FOYER S.A. expose cette année au Comptoir Suisse, Halle III - Stand N° 370 des modèles de chambres à coucher et de salles à manger en noyer.  
**Un mobilier Mon Foyer confort assuré**  
**AMEUBLEMENTS COMPLETS**  
VALENTIN 6 - RIPONNE 3  
LAUSANNE - TEL. 227 32 DEMANDEZ NOTRE DERNIER CATALOGUE

**PROMENADES  
EXCURSIONS**  
HOTELS-RESTAURANTS-PENSIONS

**Autocars Fischer Frères**  
Marin - Neuchâtel



Jeu  
23 septembre 1948  
Fr. 6.50

**LES BRENETS  
(Saut-du-Doubs)**

Départ :  
13 h. 30, place de la Poste

Jeu  
23 septembre 1948  
Fr. 7.50

**CHASSERAL**

Départ :  
13 h. 30, place de la Poste

Samedi  
25 septembre 1948  
Fr. 9.—

**COMPTOIR  
DE  
LAUSANNE**  
Journée  
de l'hélicoptère

Départ :  
7 h. 30, place de la Poste

Dimanche  
26 septembre 1948  
Fr. 31.50

**GRIMSEL - FURKA  
SUSTEN**

Départ :  
5 h., place de la Poste

Renseignements et inscriptions :  
**DELNON-SPORTS**  
Epancheurs, Neuchâtel, tél. 5 25 57  
ou  
**FISCHER FRÈRES, MARIN**  
tél. 7 55 21

**LACS DE NEUCHÂTEL ET MORAT**  
SOCIÉTÉ DE NAVIGATION SUR LES LACS  
DE NEUCHÂTEL ET MORAT S. A.

Jeu 23 septembre 1948

**COURSE SPÉCIALE  
à l'île de Saint-Pierre**

13.40 dép. Neuchâtel arr. 19.00  
15.30 arr. Ile sud dép. 17.00  
Taxe : Fr. 3.90, enfants Fr. 1.95

La course desservira aussi Saint-Blaise, le Landeron et la Neuveville. Elle ne circulera que par beau temps (Se renseigner à la Société de Navigation, tél. 5 40 12 ou 5 40 13.)

LA DIRECTION.



VENDREDI 24 SEPTEMBRE 1948

**Dernières  
cours au Comptoir  
de Lausanne**

Prix : Fr. 11.—  
Départ du Val-de-Ruz

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1948

**TOUR DU LAC LÉMAN**

Prix Fr. 30.—  
y compris DINER A EVIAN

10, 11, 12, 13 OCTOBRE 1948, quatre jours

**PARIS - VERSAILLES**

Fr. 195.— tout compris

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**GARAGE  
Schweingruber & Walter**  
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE  
Tél. (038) 7 21 15

**Fête des vendanges**  
NEUCHÂTEL

On engagerait encore quelques  
**vendeurs de programmes**

S'inscrire auprès de M. G. Clemmer,  
Escaliers de l'Immobilier 7, NEUCHÂTEL

**Appel pressant pour la Grappilleuse  
(Haut des Chavannes)**

Mesdames, en faisant vos revues d'automne, vous avez certainement mis de côté divers objets que vous n'utiliserez plus : vêtements, lingerie, vaisselle, meubles, etc. Vos dons seront les bienvenus car notre magasin est vide. Il vous suffira de nous téléphoner (No 5 26 63) et notre commissionnaire se rendra chez vous. Vous pouvez aussi déposer vos dons dans notre petit char, chaque jeudi, place Purry.

Nous vous remercions d'avance.  
LE COMITÉ DE LA GRAPPILLEUSE.

UNE BELLE CHEVELURE TRIOMPHE !  
Faites soigner vos cheveux par  
**FRANÇOIS**

Coiffeur de Paris  
Tél. 5 18 73 — Saint-Maurice 2,  
NEUCHÂTEL  
GRAND CHOIX EN PARFUMERIE  
POUR MESSIEURS :  
également un service impeccable

FAITES VOS  
**tapis de Smyrne**

VOUS-MEMES  
Travail facile et agréable.  
Fournitures  
et enseignement chez

**Mme LADINE**  
Poudrières 23 \*  
Neuchâtel - Tél. 5 15 85

**2**

**PRIMES  
de Fr. 500.—**

visitez les  
vitrines de

**JIKA-SPORTS**

Mesdames !

Le 30 % de votre apparence vient de votre chevelure. Cette importante question doit être traitée selon sa valeur. Confiez les soins qu'elle comporte au spécialiste ayant la pratique et l'expérience du métier.

Salon de coiffure  
**GEBEL**  
TRÉSOR 1  
Fondé en 1881

**5 52 73**

**TEINTURERIE  
MULLER**  
VERGER - ROND

But de promenade



**CASSATA  
BURKI  
PESEUX**

Institut de beauté.  
**« LA RENAISSANCE »**  
SOINS DU VISAGE  
hygiéniques et modernes.  
Les poils sont supprimés définitivement.  
Contrôle médical.  
Rosemarie STÖCKLI  
diplômée  
NEUCHÂTEL  
rue de l'Eglise 6  
Tél. 5 44 72

**mode**  
TEINTURIER

attend avec plaisir  
votre visite.

Lavage chimique et teinturerie MODE  
Magasin sous l'hôtel du Lac.



**THÉÂTRE**

Dès ce soir, à 20 h. 30

Un passionnant film policier avec  
**ALAN LADD - VERONICA LAKE  
WILLIAM BENDIX**

Le célèbre couple de « LA MAIN BARRÉE » dans

**LE DAHLIA BLEU**

De l'action UN MYSTÉRIEUX  
De l'aventure POLICIER ENLEVÉ  
Du mystère SUR UN RYTHME HALETANT

Téléphone 5 21 62 - Dimanche : Matinée à 15 h.

DÈS AUJOURD'HUI à 15 heures et 20 h. 30

**POUR L'OUVERTURE DE SA SAISON**  
L'APOLLO présente le dernier et retentissant succès comique de

★ **FERNANDEL** ★



**ÉMILE L'AFRICAIN**

UN IMMENSE ÉCLAT DE RIRE !

A côté d'Emile l'Africain, Tartarin n'était moins que rien !

AUX ACTUALITÉS : L'avènement au trône de la reine Juliana



Samedi, mercredi à 15 heures, matinées à prix réduits

Dimanche, matinée à 15 heures

LOUEZ D'AVANCE - TÉL. 5 21 12

**Grande fête de nuit - Bataille aux confetti**

LA CHAUX-DE-FONDS  
SAMEDI 25 SEPTEMBRE, dès 20 h.

Sur le circuit de la rue Léopold-Robert : Concerts par les sociétés de chant, de musique et d'accordéons X Danse X Feux d'artifice X Retraite aux flambeaux X En cas de mauvais temps, renvoi au 26 septembre.  
COMMISSION DE LA BRADERIE.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE  
à l'imprimerie de ce journal

**Inauguration du temple des Valangines**

Dimanche 26 septembre à 15 heures

Cérémonie avec la participation des autorités civiles et religieuses, du chœur d'homme « La Brévarde », du chœur mixte de l'Ermitage et de la fanfare de la Croix-Bleue.

Papiers peints  
solides et élégants  
CHEZ



ST MAURICE 2  
NEUCHÂTEL

**Fête des vendanges 1948**  
LOCATION DE COSTUMES

et accessoires chez  
**M. VUILLIOMENET**  
**L'ARC-EN-CIEL**  
Articles de fêtes  
SAINT MAURICE 11 - NEUCHÂTEL  
1er étage  
Tél. 5 46 87

**Espagnol  
Portugais  
Russe**

Nouveaux cours du soir à partir du 27 septembre. Leçons particulières. — Ecole Bénédicte, Terreaux 7, tél. 5 29 81.

A louer grand choix de costumes pour  
**mascarades**  
S'adresser : Mme Brunisholz, Mouling 39.  
**A. Borno**  
COIFFEUR  
Rosière 6 - Tél. 5 31 42  
DE RETOUR

**L'ENSEIGNEMENT**

**NOUVEAU.** En quatre mois, diplôme de secrétaire commercial par enseignement direct. Par correspondance en six mois. Garantie : Prolongation sans augmentation de prix. Début du cours tous les 15 jours (le premier cours le 21 ct)  
**Ecoles Tamé**, Neuchâtel, Concert 6, tél. 5 18 89, Lucerne, Zurich, Bellinzzone, Sion

on peut gagner

**EN FAISANT SA PART DE BIEN**

LOTÉRIE ROMANDE TIRAGE 2 OCTOBRE

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Une nouvelle note des puissances occidentales adressée à l'U.R.S.S.

PARIS, 22. — Les adjoints des ministres des affaires étrangères des trois puissances occidentales ont décidé lors de leur réunion de mercredi, d'adresser une nouvelle note au gouvernement de Moscou.

Les représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France ont remis mercredi à 18 heures les notes de leurs gouvernements, dont le contenu est presque identique.

### La situation est grave déclare le secrétaire d'Etat par intérim

WASHINGTON, 22 (A.F.P.). — « La situation qui fait suite aux négociations de Moscou et de Berlin est grave », a déclaré mercredi, au cours de sa conférence de presse, M. Lovett, secrétaire d'Etat américain par intérim, soulignant particulièrement le mot « grave ».

Mais il s'est refusé à tout commentaire sur le problème créé par le blocus de Berlin et les négociations entre-

prises à ce sujet, déclarant que M. Marshall lui-même et les hommes d'Etat intéressés étaient les seuls qualifiés pour parler de cette question.

Les négociations sur les réparations intéressant la zone occidentale d'Allemagne se poursuivent à Londres entre les ambassadeurs des Etats-Unis, de France et le Foreign Office, a dit M. Lovett.

Les milieux informés présents à ce sujet qu'il s'agit au cours de ces négociations de réviser le programme de démantèlement des usines allemandes.

### Les représentants des puissances occidentales sont rentrés à Moscou

PARIS, 22 (Reuter). — Les diplomates américains, anglais et français qui ont eu à Moscou des entretiens avec MM. Molotov et Staline, sont arrivés à Paris par avion, après avoir fait escale à Berlin.

## Une conférence réunirait à Moscou les satellites de l'Union soviétique

WASHINGTON, 22 (Reuter). — On déclare dans les milieux diplomatiques américains que l'U.R.S.S. abrite actuellement une conférence secrète des chefs des Etats satellites de l'Union soviétique. Il se peut que cette conférence ait déjà pris fin. On relève, en effet, que M. Molotov est le seul ministre des affaires étrangères de quatre grandes puissances qui ne soit pas à Paris.

On souligne que Mme Anna Pauker, qui dirige le ministère roumain des affaires étrangères, et M. Dimitrov, chef du gouvernement bulgare ne se trou-

vent pas dans leur pays. M. Gottwald, président de la république tchécoslovaque, est actuellement en U.R.S.S., pour y passer ses vacances.

M. Rakosi, vice-président du Conseil hongrois n'est pas non plus à Budapest.

De hauts fonctionnaires de Washington déclarent qu'il s'agit là d'un fait des plus intéressants parce que souvent de telles conférences secrètes ont été suivies de coups d'Etat politiques de l'U.R.S.S.

## LE DISCOURS DE M. BEVIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### L'avenir de l'Allemagne

Parlant du développement de la situation politique en Allemagne, M. Bevin a déclaré que si les Alliés voulaient qu'il s'agit d'un régime de saines conditions, ils devaient aussi l'espérer tôt ou tard, un gouvernement serait constitué pour une Allemagne unie et que rien de ce qu'ils faisaient ou allaient faire ne serait un obstacle à la création d'un tel gouvernement.

L'avenir de l'économie allemande devra être examiné en liaison avec le plan de reconstruction européenne.

Je suis convaincu, dit l'orateur, que nombre de manœuvres ont été envisagées pour écarter les Alliés occidentaux, mais nous sommes fermement résolus à poursuivre notre politique, car je suis persuadé que cette politique nous garantira la paix et notre sécurité pour de nombreuses années.

### Pas de second Munich

Nous devons préciser notre attitude sans aucune équivoque. Berlin est aujourd'hui un symbole de la résistance. Lorsque le blocus a commencé, j'ai eu l'impression qu'il s'agissait d'un grave choix. Nous avons choisi : il s'agissait de savoir si nous voulions rester à Berlin ou si nous voulions accepter un second Munich. Je crois que l'est et l'ouest doivent collaborer, et je suis pour la collaboration. Je nous intéressons bien moins que de savoir si les Russes ont l'intention de respecter les accords déjà conclus (applaudissements de l'opposition).

Le fait qu'une forte réaction s'est produite au sein du peuple allemand en faveur d'un gouvernement de l'Allemagne occidentale et contre le communisme, nous charge d'une nouvelle responsabilité. Les puissances occidentales ne doivent admettre en aucun cas que leur politique en Allemagne occidentale soit abandonnée.

### L'opposition approuve le discours de M. Bevin

LONDRES, 22 (Reuter). — Après le discours de M. Bevin, ministre des affaires étrangères, M. Butler a pris la parole au nom de l'opposition conservatrice. Il a affirmé que toute la Chambre des communes approuve M. Bevin. Puisque c'est la politique du gouvernement, M. Bevin peut se rendre à Paris et déclarer que « nous approuvons cette politique » (applaudissements).

M. Butler a poursuivi :

Qu'un règlement puisse intervenir dans la question monétaire, dans celle des relations commerciales ou dans une autre question de caractère technique, cela nous intéresse bien moins que de savoir si les Russes ont l'intention de respecter les accords déjà conclus (applaudissements de l'opposition). Le fait qu'une forte réaction s'est produite au sein du peuple allemand en faveur d'un gouvernement de l'Allemagne occidentale et contre le communisme, nous charge d'une nouvelle responsabilité. Les puissances occidentales ne doivent admettre en aucun cas que leur politique en Allemagne occidentale soit abandonnée.

## Obstruction soviétique à l'assemblée de l'O.N.U.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Le délégué russe repousse les accusations du Chili

PALAIS DE CHAILLOT, 22 (A.F.P.). — Le délégué de l'U.R.S.S. a demandé à l'Assemblée générale de rayonner de son ordre du jour la proposition du Chili, accusant l'U.R.S.S. d'avoir violé les droits de l'homme, les usages diplomatiques traditionnels et les principes de la Charte en interdisant à la femme soviétique d'un diplomate chilien de quitter le territoire de l'U.R.S.S. M. Vishinsky affirme que ce point constitue une intervention dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S.

Après avoir affirmé que le « gouvernement chilien ne cherchait qu'un prétexte pour rompre les relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. », M. Vishinsky a déclaré en conclusion :

Si l'U.R.S.S. adopte une telle attitude, c'est qu'elle tient avant tout à protéger les citoyens et citoyennes soviétiques qui se trouvent lancés dans un monde hostile et en proie à la haine de tout ce qui est soviétique.

Contre la question du veto PALAIS DE CHAILLOT, 22 (A.F.P.). — Le délégué de l'U.R.S.S. a demandé que soient retirées, de l'ordre du jour la question du veto au Conseil de sécurité, c'est-à-dire celle du veto et la question de l'opportunité de donner un caractère permanent à la « commission intermédiaire de l'Assemblée générale ou « petite assemblée », organisme établi avant un an malgré l'opposition de l'U.R.S.S.

Les problèmes qui déplaisent à l'U.R.S.S. sont néanmoins maintenus à l'ordre du jour PALAIS DE CHAILLOT, 22 (A.F.P.). — Malgré l'opposition du délégué soviétique, soutenu par le délégué belge, le bureau de l'Assemblée a recommandé à cette dernière d'inscrire à son ordre du jour la proposition de l'Argentine en vue d'un examen de l'admission de tous les Etats dont la candidature a recueilli sept voix au Conseil de sécurité mais n'a pas été retenue par suite d'un veto de l'U.R.S.S.

An nom de l'U.R.S.S., M. Vishinsky demande que la question des menaces relatives à l'indépendance politique et à l'intégrité de la Grèce soit supprimée de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, ainsi que les rapports de la commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans.

L'U.R.S.S. demande que la question de l'indépendance de la Corée soit rayée de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

## Constitution d'un gouvernement arabe en Palestine

DAMAS, 22 (Reuter). — Le Comité arabe suprême a annoncé mercredi soir qu'un gouvernement palestinien avait été constitué à Gaza.

Le nouveau gouvernement est constitué comme suit :

Président du conseil : Admed Hillmi pacha ; affaires étrangères : Jamal Hussein ; finances : Michail Abkanis ; affaires sociales : Awni Abdouli Had ; défense et sécurité publique : Raja Hussein ; santé et éducation : Hussein Khalidi ; communications : Suleiman Tucan ; économie publique : Fauti Freige ; justice : Ali Hasna ; propagande : Yusuf Sahyun ; agriculture : Amin Akel.

La ville du Caire bombardée LE CAIRE, 22 (Reuter). — La ville du Caire a été ébranlée par une explosion au début de l'après-midi de mercredi. Selon les premiers renseignements, l'explosion a eu lieu au quartier

juif. Neuf personnes ont été tuées et les blessés seraient au nombre d'une vingtaine. Trois ou quatre immeubles ont été détruits.

### Les assassins du comte Bernadotte affichent des tracts à Jérusalem

JÉRUSALEM, 22 (A.F.P.). — Un appel à la population d'Izarai lui demandant « de résister à toute loi étrangère » a été apposé mercredi sur les murs de Jérusalem. Ces tracts portent la signature du « front de la patrie », organisation dépendant du groupe Stern, qui s'est attribué la responsabilité de l'assassinat du comte Bernadotte. Mais comme ils ne sont pas datés on ne sait pas s'ils ont été imprimés avant ou après l'attentat.

### Les assassins du comte Bernadotte affichent des tracts à Jérusalem

JÉRUSALEM, 22 (A.F.P.). — Un appel à la population d'Izarai lui demandant « de résister à toute loi étrangère » a été apposé mercredi sur les murs de Jérusalem. Ces tracts portent la signature du « front de la patrie », organisation dépendant du groupe Stern, qui s'est attribué la responsabilité de l'assassinat du comte Bernadotte. Mais comme ils ne sont pas datés on ne sait pas s'ils ont été imprimés avant ou après l'attentat.

### La ville du Caire bombardée

LE CAIRE, 22 (Reuter). — La ville du Caire a été ébranlée par une explosion au début de l'après-midi de mercredi. Selon les premiers renseignements, l'explosion a eu lieu au quartier

### EN FRANCE

### L'Assemblée nationale repousse une proposition socialiste pour le renvoi des élections cantonales

PARIS, 22 (A.F.P.). — A l'occasion de la discussion en seconde lecture du projet de loi sur le renouvellement des conseils généraux, l'Assemblée nationale a repoussé, par 319 contre 256 voix, une motion socialiste demandant que les élections cantonales aient lieu au cours du premier semestre de 1949.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le délégué russe repousse les accusations du Chili

PALAIS DE CHAILLOT, 22 (A.F.P.). — Le délégué de l'U.R.S.S. a demandé à l'Assemblée générale de rayonner de son ordre du jour la proposition du Chili, accusant l'U.R.S.S. d'avoir violé les droits de l'homme, les usages diplomatiques traditionnels et les principes de la Charte en interdisant à la femme soviétique d'un diplomate chilien de quitter le territoire de l'U.R.S.S. M. Vishinsky affirme que ce point constitue une intervention dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S.

Après avoir affirmé que le « gouvernement chilien ne cherchait qu'un prétexte pour rompre les relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. », M. Vishinsky a déclaré en conclusion :

Si l'U.R.S.S. adopte une telle attitude, c'est qu'elle tient avant tout à protéger les citoyens et citoyennes soviétiques qui se trouvent lancés dans un monde hostile et en proie à la haine de tout ce qui est soviétique.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le délégué russe repousse les accusations du Chili

PALAIS DE CHAILLOT, 22 (A.F.P.). — Le délégué de l'U.R.S.S. a demandé à l'Assemblée générale de rayonner de son ordre du jour la proposition du Chili, accusant l'U.R.S.S. d'avoir violé les droits de l'homme, les usages diplomatiques traditionnels et les principes de la Charte en interdisant à la femme soviétique d'un diplomate chilien de quitter le territoire de l'U.R.S.S. M. Vishinsky affirme que ce point constitue une intervention dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S.

Après avoir affirmé que le « gouvernement chilien ne cherchait qu'un prétexte pour rompre les relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. », M. Vishinsky a déclaré en conclusion :

Si l'U.R.S.S. adopte une telle attitude, c'est qu'elle tient avant tout à protéger les citoyens et citoyennes soviétiques qui se trouvent lancés dans un monde hostile et en proie à la haine de tout ce qui est soviétique.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

### Le M.R.P. reste partisan de l'ajournement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le groupe du Mouvement républicain populaire de l'Assemblée nationale, réuni avant l'ouverture de la séance publique, a décidé de soutenir la proposition de loi de M. Foulquier-Esparber, prévoyant l'ajournement des élections cantonales et a demandé à ses membres de respecter la discipline de vote, ce qui signifie que tous les députés du M.R.P. devront se prononcer contre des élections cantonales en octobre.

### Le débat sur les élections reprend aujourd'hui

PARIS, 22 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi deux heures durant le débat sur les élections cantonales sans arriver à se prononcer, la suite du débat ayant été reportée à jeudi à 15 heures.

## LES SPORTS

### Quelques commentaires après la victoire de Marcel Cerdan contre Tony Zale

(Service spécial)

La victoire sensationnelle remportée mardi soir à New-Jersey par le Marocain Marcel Cerdan a suscité, partout, un enthousiasme extraordinaire et il est certain que, pendant quelques heures, en France surtout, les autres événements ont nettement passé au second plan. A Paris, par exemple, les grands journaux avaient organisé des salles d'écoute et, toute la nuit, l'animation a été grande dans la capitale française. Il est excessivement rare, en effet, qu'un boxeur européen — dans le cas qui nous occupe, africain... — puisse s'imposer aux Etats-Unis. Il est déjà extrêmement difficile de convaincre les managers américains de la valeur d'un challenger. Les businessmen yankees, en effet, se montrent très prudents et préfèrent organiser des rencontres avec des boxeurs de chez eux. Cela rapporte davantage. On sait que Rupp, le manager de Marcel Cerdan a dû discuter longtemps avant de pouvoir obtenir un contrat. Ce fut déjà un succès. Et la victoire du Français est un autre succès dont on ne dira jamais assez la valeur.

### Aux prises avec les journalistes

Après le combat, Marcel Cerdan a regagné avec une peine inouïe son vestiaire et ce dernier a été immédiatement envahi par une meute de journalistes et de photographes. C'est la rançon de la gloire et, aux Etats-Unis, cette rançon se paie cher... Cerdan a déclaré à notre correspondant : « Depuis dix ans, j'attends ce moment-là. Je n'ai pas eu trop de mal. Je défendrai ».

### Communiqués

#### Récital André Ségovia

A chaque fois que j'écoute André Ségovia, une question se pose en moi que je ne suis pas encore parvenu à trancher de façon définitive. En lui, quel est le plus accompli, du guitariste, ou du musicien ? Ainsi s'exprime le critique genevois R.-A. Mooser.

André Ségovia que Neuchâtel n'a pas eu le plaisir d'applaudir depuis de longues années, lui fait l'honneur de revenir mardi 28 septembre. On sait qu'il n'y a qu'un seul Ségovia dans le monde et le célèbre guitariste enthousiasmera son public par sa prestigieuse virtuosité et ses véritables dons de musicien.

#### La grande Fête de nuit de la métropole de l'horlogerie

La trombe qui avait noyé sans recours la Fête de nuit du 11 septembre, pourtant organisée avec tant de soin, n'a pas découragé les organisateurs de la férie chaux-de-fontaine. Ils ont « remis ça » au samedi 25 septembre si le temps daigne sourire, au dimanche 26 si la malchance devait se poursuivre.

#### Pour la Grappilleuse

Le comité de cette institution de bienfaisance adresse au public

# LA VIE NATIONALE

SOUS LA COUPOLE FÉDÉRALE

## Le Conseil national contre le retour à la démocratie directe

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil national a consacré presque toute la matinée de mercredi au débat sur la première des deux initiatives pour le retour à la démocratie directe.

Il s'agit de ce projet constitutionnel, lancé en juillet 1946, avec l'appui de 54,000 citoyens désireux de recouvrer leurs droits souverains et de prévenir les abus de la clause d'urgence.

Selon le texte proposé, en effet, les arrêtés déclarés urgents devraient tout de même être soumis, après coup, à la sanction des citoyens, automatiquement s'ils dérogent à la constitution, facultativement, c'est-à-dire, sur demande de referendum, s'ils restent dans les normes de la charte fondamentale.

Pourquoi engager cette lutte ? Parce que l'expérience a montré que, parfois, le Parlement est tenté d'invoquer l'urgence non point parce que l'application de telle ou telle mesure ne souffre point de délai, mais uniquement pour échapper à un désaveu que pourrait lui infliger le souverain si on lui laissait le droit de se prononcer. L'exemple le plus typique est bien celui de l'arrêté sur les transports automobiles qui, déclaré urgent en 1938, ne fut mis en vigueur que deux ans plus tard.

Le dépôt de l'initiative ayant été dûment homologué par le département de justice et police fit traîner les choses en longueur et laissa passer le délai d'un an, pourtant prescrit par la loi, avant de préparer un rapport aux Chambres. Interrogés sur les causes de ce retard, les fonctionnaires de M. de Steiger répondirent au député qui posait la question sur un ton plus que cavalier, affirmant qu'ils avaient mieux à faire qu'à occuper d'un projet dont les chances, devant le peuple, étaient de toute façon très minces.

Les réactions provoquées par cette déshonneur bureaucratique amenèrent ce pendant les Herr Doktor à résipiscence et, trois mois plus tard, le Conseil fédéral adressait au Parlement un rapport concluant au rejet de l'initiative.

### Le point de vue du Conseil fédéral...

La commission, dans sa majorité, s'est ralliée à cet avis. Cependant, le rapporteur, M. Häberlin, voulut bien reconnaître que l'initiative traduisait un sentiment louable de respect pour la constitution et les droits populaires, qu'elle avait au surplus engagé le gouvernement à hâter la liquidation du régime des pleins pouvoirs et qu'à ce titre déjà, elle méritait quelque considération. Mais, pour le reste, elle manque le but. Avec d'autres députés qui exprimèrent un avis analogue, M. Häberlin estime que les garanties actuelles contre les abus de la clause d'urgence sont suffisantes, que les Chambres se sont, depuis 1939, montrées respectueuses des prérogatives du souverain et que si le peuple a manifesté quelque impatience et quelque mécontentement, c'est plutôt contre le régime des pleins pouvoirs, enfant de la nécessité. Dans ces conditions, il est préférable de ne rien changer. Introduire le referendum facultatif ou obligatoire pour les arrêtés urgents, ce serait en définitive paralyser le gouvernement et le Parlement, le empêcher de prendre des mesures dont l'efficacité dépend tout entière de la rapidité de l'exécution.

### ... et celui de l'opposition

Une minorité, au nom de laquelle rapporte M. de Coulon, libéral neuchâtelois, ne peut se rallier au texte de l'initiative qu'elle juge trop compliqué et trop strict aussi. Mais elle voudrait qu'on se restât tout au moins l'idée qu'il répond bien à une aspiration profonde de notre peuple. Aussi, le Conseil fédéral serait-il bien avisé de revoir la question et de présenter un contre-projet, dépourvu des défauts que l'on peut reprocher à l'initiative.

Cette idée trouve la faveur de plusieurs députés socialistes. M. Huber, en particulier, qui reproche au Conseil fédéral d'avoir mis dans son rapport un ton de supériorité ou transparent une certaine méfiance envers le peuple. « On est démocrate, déclare le jeune député saint-gallois, et alors on fait confiance au jugement populaire, on ne bien on se considère comme plus sage que le peuple, et ce n'est plus tout à fait la démocratie. »

Deux de ses collègues, MM. Weber, de Berne, et Schmid, d'Argovie, s'inquiètent eux aussi de la tendance que

révèle l'exposé du gouvernement. Le mot d'autocrates tombe même des lèvres de M. Schmid qui, lui aussi, désire un contre-projet.

C'est l'avis de deux Romands encore, MM. Gressot, catholique jurassien et Tell Perrin, radical neuchâtelois, pour qui l'occasion serait belle de revoir tout à la question de l'urgence qui n'a pas été réglée de manière tout à fait satisfaisante par la révision de 1939.

Sév. M. Chaudet, radical vaudois, défend le texte de l'initiative, montrant que les adversaires de toute modification déplacent le débat en raillant comme si l'initiative devait avoir pour effet de supprimer les arrêtés urgents. Chacun reconnaît que dans des circonstances particulières, il faut agir vite. Mais cette exigence ne doit pas exclure le droit, pour le peuple, de dire son mot, de ratifier les mesures prises ou alors de les condamner, tout en laissant au gouvernement le temps d'aviser à la situation. Ce qu'il faut éviter, c'est que la clause d'urgence ne finisse par rendre illusoire le droit du peuple de rester le maître de la législation.

### L'opposition de M. de Steiger

M. de Steiger, lui, est inflexible. Les règles fixées pour la clause d'urgence par le vote populaire de 1939 lui paraissent intangibles, ainsi longtemps que l'on n'a pas fait la preuve de leur insuffisance. Et ce n'est pas dans les circonstances présentes, alors que des difficultés peuvent soudain surgir de la situation confuse et menaçante dans laquelle le monde se trouve aujourd'hui, qu'il serait opportun de commettre la tâche des pouvoirs publics et de suspendre sur leur tête une épée de Damoclès.

En chambre, comme on pouvait le prévoir, se range à cette thèse, est, par 84 voix contre 43, elle refuse l'idée du contre-projet. Par 102 voix contre 11, elle décide ensuite de recommander au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative pour le retour à la démocratie directe.

Attendons de voir si le peuple lui-même saura défendre ses droits.

Au début de la séance, le Conseil national avait adopté un arrêté attribuant six millions prélevés sur les bénéfices et cotisations de compensation pour perte de salaire et de gain aux institutions d'aide à l'artisanat et au commerce.

Quant à la séance de relevé, elle fut remplie par la suite du débat sur la loi pour le maintien de la propriété foncière rurale. La plupart des orateurs ont appuyé la majorité de la commission qui propose de discuter les articles. Ils ont fait valoir que personne ne voit, dans cette loi, le seul moyen d'aider la paysannerie. Elle est en revanche l'un des moyens d'assurer son existence. Le vote n'interviendra que jeudi.

### Au Conseil des Etats

BERNE, 22. — Le Conseil des Etats, dans sa séance de jeudi matin, a décidé, par 23 voix contre 15, malgré une intervention favorable de M. Rubattel, chef du département de l'économie publique, et une proposition de M. Lieb (pays. Schaffhouse), de réduire de 400,000 fr. à 300,000 fr. le crédit prévu, de ne pas entrer en matière sur le projet de service volontaire d'aide à la campagne.

Le conseil adopte ensuite les dispositions restreignant le droit de résilier un contrat de travail en cas de service militaire et stipule qu'un salarié ne pourra en aucun cas être congédié dans les 15 jours suivant son licenciement. Un congé donné avant l'expiration de ce délai de deux semaines restera nul.

L'arrêté transformant des compagnies motorisées de canons d'infanterie en compagnies de chasseurs de chars est adopté à l'unanimité sans discussion.

### L'adhésion de la Suisse à l'U.N.E.S.C.O.

Le conseil aborde ensuite le projet d'arrêté concernant l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (U.N.E.S.C.O.). Le rapporteur, M. Egli (cons. Lucerne), rappelle que la demande d'adhésion de notre pays a été acceptée à l'unanimité par les 39 pays membres de l'U.N.E.S.C.O.

Les frais sont assez élevés. La Suisse devrait payer 550,000 fr. par an, soit 1,6 % des dépenses. L'entrée en matière n'est pas combattue. M. Petitpierre, conseiller fédéral, confirme que la nomination d'une commission nationale de l'U.N.E.S.C.O. est en préparation. Les compétences de cette commission seront clairement délimitées. Le chef du département politique dit que la contribution de la Suisse est en partie basée sur le fait que notre pays a été épargné par la guerre. Nous aurons toujours la faculté de sortir de l'organisation. La Suisse a intérêt à collaborer aux efforts qui tendent à assurer la paix dans le monde. La Suisse veut rester strictement neutre et c'est pourquoi, elle ne demande pas son adhésion à l'O.N.U.

Le conseil passe au vote et l'adhésion de la Suisse à l'U.N.E.S.C.O. est décidée par 22 voix contre 1 et diverses abstentions. Plusieurs députés étaient absents.

### Un canot de Lausanne chavire au large d'Amphion

#### Deux morts

LAUSANNE, 22. — Un Lausannois était parti d'Ouchy mardi soir avec son canot à moteur pour rejoindre une dame à Amphion. Le lac étant démonté par la bise, l'embarcation a fait naufrage sans qu'on s'en aperçût de la rive française.

Mardi matin, la gendarmerie française a avisé la police lausannoise qu'on avait retrouvé les deux corps près d'Amphion.

Il s'agit de M. Jean Estoppey, âgé de 37 ans, employé aux Services industriels de Lausanne et d'une Française habitant Mégève, en villégiature à Amphion, Mme d'Eternod, mère de trois enfants.

On pense qu'après le naufrage, les victimes ont été chassées par les vagues et sont venues s'assommer contre les empiétements de la côte française.

# CHRONIQUE RÉGIONALE

## L'affaire de la Compagnie viticole de Cortailod

### Les sursis concordataires est accordé aussi à « Raisin d'Or » S. A.

Hier, M. André Grisel, président du tribunal de Boudry, a accordé à la société « Raisin d'Or S. A. », à Chez-le-Bart, un sursis concordataire de quatre mois, comme il l'avait fait il y a quelques jours pour la Compagnie viticole de Cortailod. Cette dernière contrôlait, on le sait, « Raisin d'Or », y détenant la majorité des actions. La maison de Chez-le-Bart était spécialisée dans les liqueurs, spiritueux, concentrés de raisin, etc. Le fléchissement des prix des immobilisations considérables de capitaux, des opérations malheureuses aussi sont à l'origine de cette situation et il s'est révélé que le passif dépassait de beaucoup l'actif. C'est M. Blaise Clerc, notaire, à Neuchâtel, qui a été désigné également comme commissaire aux sursis.

La nouvelle qu'un sursis a été accordé à la Compagnie viticole S. A. à Cortailod a été largement commentée dans le vignoble neuchâtelois, étant donné l'importance de cette maison. On vient de lire que le président du tribunal du district de Boudry a fait bénéficier de la même mesure une maison à laquelle la Compagnie viticole participait, la société anonyme « Raisin d'Or », à Gorgier. En effet, à côté de son activité dans la production et le commerce des vins, qui est la plus connue du public, la Compagnie viticole s'intéresse à d'autres entreprises dans une mesure importante.

Quelles sont les perspectives d'avenir immédiat de l'entreprise de Cortailod et comment les choses se présenteront-elles à l'expiration du délai de sursis, il n'est pas possible de le dire maintenant et personne ne se hasarderait à faire un pronostic dans une matière aussi délicate. Il est légitime de penser que le juge de Boudry a dûment pesé sa décision et tout le monde s'accorde sur ce point que le sort de la Compagnie viticole influencera dans une notable mesure celui de la viticulture neuchâteloise elle-même. Il convient donc d'attendre sur ce point que les opérations de sursis se déroulent conformément à la loi.

Reste enfin le problème immédiat du logement de la récolte de 1948, qui cause bien du souci à nos viticulteurs individuels ou collectifs. Il faut espérer que la situation actuelle n'empêchera pas la Compagnie viticole de mettre aux conditions usuelles à disposition des producteurs, qui en auraient besoin, les installations qu'elle possède dans le vignoble.

## LA VILLE

### AU JOUR LE JOUR

#### La Joconde dans notre vignoble

Lorsque « La Joconde » fut volée au Louvre, en 1911, comme nous le rappelons dans notre numéro du 14 septembre, une certaine émotion mêlée de curiosité, gagna rapidement les villages de notre vignoble... et du pays tout entier.

A lors, un de nos spirituels viticulteurs fit paraître une annonce dans laquelle il disait : « La Joconde est retrouvée; on peut la voir gratuitement chez... »

Nombreuses furent les personnes qui se précipitèrent pour voir le chef-d'œuvre et qui étaient, du reste, très bien reçues : « Entrez, Mesdames, entrez, Messieurs »; et le propriétaire leur montra, dans la cour de sa maison, une magnifique chienne et leur disait aimablement : « Voilà la Joconde, c'est son nom; je l'avais perdue à la chasse, je l'ai signalée dans une annonce, elle a été retrouvée et je veux faire participer tous mes amis à ma joie ! »

Et tout le monde alors a convenu qu'une farce aussi spirituelle valait bien le prix d'une annonce et d'un déplacement, même ceux — nous étions de ceux-là — qui avaient égarément mystifiés et qui avaient appris qu'on peut apprécier une chienne au point de lui donner le nom d'une des femmes les plus belles.

## LES CONCERTS

### Joseph Turczynski

La saison s'est ouverte hier soir sous le signe de Chopin, dont le pianiste bien connu, J. Turczynski nous apporta plusieurs de ses plus belles compositions.

Nous sommes reconnaissants à l'aimable artiste de nous avoir donné, au début du concert, quelques indications sur les circonstances spéciales que traversa la Pologne, et dont Chopin traduisit les péripéties dans ces prestigieuses langages musicaux qui leur donne, et leur conservera toujours une force, une émotion dont les amateurs de musique dignes de ce nom goûtent chaque fois les charmes.

Le remarquable Polonais que nous avons eu le privilège d'écouter, hier soir, a passé une vie déjà longue dans l'intimité de son génial compatriote; ainsi le connaît-il bien et sait-il faire passer, au cours de ses interprétations, l'essence même de son prodigieux talent.

Ce dernier, tout de suite pris et subjugué par la force mesurée, les délicates nuances, l'originalité du jeu du pianiste dans les « Impromptus », l'apprécia davantage encore, croyons-nous, dans les imposantes « Polonaises », qui si fortement, si impétueusement, traduisent les sentiments douloureux, déchirants, puis serrens et reconnaissants, que souffrent les vaillants Polonais, à un moment de leur histoire, et le plus grand parmi eux, prestigieux chanteur et interprète, qui n'eût jamais d'égal.

J. Turczynski fut, on le sait, l'intime ami de Paderewski et il nous rapporta des propos fort pertinents de cet artiste, aussi grand instrumentiste que saccage et ardent patriote. Il disait donc à son ami : « Il faut jouer, traduire Chopin dans le genre, le style et les couleurs (nous dirions avec André Maurois : dans le climat) qui étaient ceux du temps même de Chopin, car on ne peut pas moderniser Chopin qu'on ne saurait jouer dans son climat. »

En fin de programme, le très alerte pianiste nous donna plusieurs pages favorites de tous les publics : « Nocturne », « Valse », « Mazurkas », dont les charmes, l'allure immortellement jeunes, font la joie des auditeurs, quel que soit leur âge !

## CHRONIQUE VITICOLE

### Le prix de la vendange de blanc ne pourrait être fixé cet automne

On apprend, en ce qui concerne la vendange de la récolte de blanc 1948, qu'aucun prix probablement ne sera fixé cet automne. Les encaveurs, en achetant comme d'habitude au moment de l'encavage, dévaloriseraient leurs nombreux stocks existants. D'autre part, s'ils étaient fixés, les prix seraient trop bas pour le producteur. L'opération pour l'instant ne serait dans l'intérêt de personne.

La solution qui semble s'imposer, étant donné les circonstances sur le marché des vins blancs indigènes, est celle qui consiste à acheminer les récoltes vers les lieux d'encavage habituels; il y aura lieu alors de créer une entente entre fournisseurs et acheteurs pour réaliser la récolte aux meilleurs prix possibles au fur et à mesure de l'évolution du marché. Les viticulteurs devraient recevoir des acomptes sur leurs fournitures de vendanges afin de leur permettre de faire face à leurs engagements.

### La Cour de cassation pénale maintient la condamnation d'un automobiliste homicide

Siégeant hier au château de Neuchâtel, la Cour de cassation pénale a notamment écarté le recours présenté par René Andrey contre le jugement du tribunal correctionnel du Locle qui l'avait condamné, au mois de juillet, à trois mois d'emprisonnement sans sursis et à 500 fr. d'amende.

Rappelons que, circulant en état d'ivresse sur la route du Crêt-du-Loche, René Andrey avait renversé et tué, le 29 février, un piéton, M. Georges Droz.

### Le résultat officiel d'une initiative libérale

L'initiative lancée par le parti libéral pour l'extension des droits populaires en matière fiscale a obtenu, après contrôle officiel de la chancellerie d'Etat, 4005 signatures valables.

Rappelons que les signataires de cette initiative demandent que soit introduit dans la constitution cantonale un article supplémentaire à l'article 39, avec la teneur suivante : « Les lois et décrets entraînant une dépense non renouvelable supérieure à 200,000 fr. ou une dépense renouvelable supérieure à 30,000 fr. par an, sont soumis obligatoirement au vote du peuple. »

Le Conseil d'Etat rédigera à ce propos un rapport qui sera soumis au Grand Conseil lors de la session ordinaire d'automne.

## VIGNOBLE

### CORTAILLOD

#### Un hangar détruit par les flammes à Chanélaz

(c) Mercredi matin, peu après 5 heures, l'alarme était donnée par le tocsin à Cortailod. Un incendie s'était déclaré dans un hangar rempli de fagots et dont le sol servait de silo à pommes de terre, hangar appartenant à la ferme de Chanélaz. Bien que la moto-pompe, qui puisa son eau dans l'Aréuse, ait fonctionné pendant trois quarts d'heure, la toiture du hangar et les parois de bois ont été dévorées par les flammes. Il ne reste que les fondations de béton.

On ignore les causes du sinistre, une enquête pour connaître celles-ci a immédiatement commencé.

### BOUDRY

#### Hommage au doyen

(sp) Les sociétés et la population de notre ville ont rendu hommage à M. François Barbier, le doyen des hommes de notre commune; ce vénérable vieillard, qui est en possession de toutes ses facultés, entra, mercredi 22 septembre, dans sa 90ème année et la société de la Croix-Bleue, M. G. Vivien, pasteur intermédiaire à Boudry, au nom de l'Eglise, M. Gustave Berger, ancien missionnaire, au nom des amis, M. Barbier, de Cortailod, au nom de la fanfare de la Croix-Bleue du Vignoble, qui embellissait la soirée sous la direction de M. Fontana, de Grandson, ont apporté leur hommage au vénérable jubilaire de leur côté, M. Barbier, pasteur à la Côte-aux-Fées, son petit-fils et le grand-père lui-même ont parlé au nom de la famille et raconté de bienfaits souvenirs.

Mercredi, la fanfare et le Chœur d'hommes de notre ville ont offert à M. Barbier l'hommage de toute notre population.

### MONTALCHEZ

#### Le mystère de la porte de fer !

Une porte en fer de la chambre d'eau située derrière le village a disparu. La commune vient de faire paraître un avis invitant « la personne bien connue » qui en a pris soin à la rapporter à l'endroit où elle l'a prise... sinon plainte sera déposée.

### VAL-DE-TRAVERS

#### Une audience du tribunal correctionnel renvoyée

(c) Le tribunal correctionnel de Val-de-Travers devait siéger aujourd'hui à Môtiers. Cette audience avait été prévue pour juger l'ancien administrateur communal de Boveresse, W. H. prévenu d'abus de confiance et qui avait pris la fuite en Algérie où il se trouve encore.

L'incomp. après une première condamnation, avait demandé le relief du jugement. Ayant fait savoir qu'il voulait se présenter devant le tribunal mais qu'il ne lui était pas possible de le faire jeudi, l'audience a été renvoyée et se déroulera probablement au mois de novembre.

### FLEURIER

#### Dans la paroisse

(c) En raison de la longue maladie qui a frappé le pasteur Senti et pour que son collègue, le pasteur Liengme puisse prendre quelque repos, le conseil synodal a chargé le pasteur Perregaux, retraité à la Chaux-de-Fonds, de fonctionner à titre intérimaire pendant un mois dans notre paroisse.

## RÉGION DES LACS

### BIENNE

#### Un électricien tombe d'un poteau et se tue

(c) Mardi, un ouvrier électricien, M. Ernest Allemann, père de trois enfants, âgé de 54 ans et dem. a fait, pour une cause mal définie, une chute d'un poteau sur lequel il était monté pour y exécuter un travail.

Relevé avec de graves blessures à la tête, le malheureux fut transporté à l'hôpital, où il succomba quelques heures après, malgré tous les soins prodigués.

### Les accidents de la route

(c) Ces jours derniers, malgré la semaine de la circulation organisée par notre police, plusieurs accidents ont été enregistrés à Bienne.

Si on ne déplore que des dégâts matériels pour quelques-uns, il y a aussi des blessés. Le plus grave de ces accidents est sans doute celui qui s'est produit mardi. Une jeune cycliste circulait de front avec un autre camarade. Elle accrocha cette dernière — semble-t-il — et tomba de l'autre côté, juste au moment où passait un trolleybus. Les roues du lourd véhicule l'atteignirent et c'est avec de graves blessures — notamment aux deux jambes — que la jeune fille fut transportée à l'hôpital d'arrondissement.

### ESTAVAYER

#### Une fourgonnette en feu

(c) Une fourgonnette appartenant à M. Augustin Baeriswyl, marchand de petit bétail à Estavayer, a pris feu, dans la nuit de lundi à mardi, en bordure de la route cantonale Fribourg - Payerne au lieu dit : « Champ du clos », près de Vers-chez-Perrin. Elle a été entièrement détruite. Le conducteur est indemne.

La gendarmerie vaudoise a fait l'enquête nécessaire.

### Une fin de saison propice pour les bains

(c) Fait exceptionnel, jeunes baigneurs et baigneuses fréquentent encore les bains du port. C'est cependant leurs derniers états car au cours de ces prochains jours tour à tour, l'Ecole secondaire, le pensionnat du Sacré-Coeur et les autres instituts de la place ouvriront leurs portes.

### Un peintre neuchâtelois s'installe parmi nous

(c) L'artiste peintre neuchâtelois, M. Pierre-Eugène Bouvier, dont les récentes expositions à Neuchâtel remportèrent un réel succès, a perdu définitivement la crémaillère dans notre ville. C'est pour la vie artistique stavicoise un véritable apport dont tous les amis des arts se félicitent.

## AUX MONTAGNES

### LE LOCLE

#### Des primevères en fleurs

Un de nos abonnés nous signale qu'il a trouvé dans les pâturages du Crozet des primevères en fleurs. Ah ! si elles nous annonçaient le printemps !

### Repose en paix

Madame et Monsieur A. Frey-Descombes, à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

### Madame

#### veuve Virgile DESCOMBES

née Suzanne FLUCKTIGER leur bien-aimés mères, belle-maman, sœur et parents, enlevée à leur tendre affection, le 21 septembre 1948, dans sa 65ème année, après de pénibles souffrances.

Neuchâtel, le 21 septembre 1948. L'incinération, sans suite, aura lieu le 24 septembre. Départ de l'hôpital Pourtalès à 15 heures. Culte à la chapelle du crématoire à 15 h. 15.

Domicile : Grand-Rue 70, Corcelles (Neuchâtel).

Suivant le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

L'Eternel a donné et l'Eternel a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni. Job I, 21.

Madame Albert Menth : Mesdames Menth et Gili-Menth ; Madame et Monsieur Auguste Schürch et leurs fils ; Monsieur et Madame Alfred Willemin et leur fille, à Courgevaux, les familles parentes et alliées, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur Albert MENTH

leur cher époux, frère, oncle, beau-frère, beau-fils et cousin, enlevé à leur affection après une longue maladie.

Neuchâtel, le 21 septembre 1948. (Les Saars 4)

### Repose en paix.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 24 septembre, à 11 heures, dans la plus stricte intimité.

On ne touchera pas. Prière instante de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le comité de la Société nautique (club de l'aviron) informe ses membres du décès de

### Monsieur Albert MENTH

membre actif et ancien rameur, survenu le 21 septembre 1948.

Elle gardera un excellent souvenir du défunt.

### FLEURIER

Les Contemporains de 1880 ont le regret de faire part du décès de leur collègue

### Monsieur Adolphe ISCHER

L'ensevelissement a eu lieu le 22 septembre 1948.

Les neveux, nièces, cousins, cousines et amies de

### Mademoiselle

#### Madeleine WANZENRIED

ont la grande douleur de faire part de son décès, survenu après une pénible maladie, dans sa 76ème année.

Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés enfants de Dieu.

Neuchâtel, le 21 septembre 1948. (Côte 85.)

L'incinération aura lieu, sans suite, vendredi 24 septembre, à 13 heures. Culte à la chapelle du crématoire. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

### Ps. XXIII.

Monsieur et Madame André-Daniel Clerc, missionnaire, leurs enfants Etienne, Denise, Françoise, Antoinette à Lorenzo-Marqués (Mozambique) ; le pasteur et Madame Jean-Willy Cloro, leurs enfants Denis et Sylvie, à Bôle.

Madame et Monsieur Pierre Verdan, leur fils Daniel, à Essertines sur Rolle; Madame veuve Paul Schnegg et ses enfants, à Neuchâtel ; Mademoiselle Eloa Schnegg, à Neuchâtel ;

le docteur Georges Borel, à Auvener ; les enfants et petits-enfants de feu Auguste Burckhardt ;

le professeur Otto Burckhardt, ses enfants et petits-enfants à Bâle ; les enfants et petits-enfants de feu Walter Burckhardt, à Berne ;

le pasteur et Madame Max Schaefer, leurs enfants et petits-enfants, à Berne ; le pasteur et Madame Paul Burckhardt, missionnaire aux Indes ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur Jean CLERC

ancien pasteur

leur cher père, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui dans sa 82ème année.

Grâces soient rendues à Dieu, qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ. I Cor. XV, 57.

Essertines sur Rolle, le 21 septembre 1948. L'enterrement aura lieu à Auvener vendredi 24 septembre 1948. Culte au temple à 14 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

### Jésus-Christ, notre espérance.

I Th. I, 1.

Monsieur et Madame William-Samuel Halter et leur petit William